

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
*Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique*  
*Université Mouloud Mammeri de Tizouzou*  
*Faculté du génie de la construction*  
*Département d'architecture*



# MÉMOIRE DE MASTER 2 EN ARCHITECTURE

**OPTION : Architecture ville et patrimoine**

## Thème

*Mettre en valeurs les deux parcs archéologiques de Tipasa*

*Projet : Centre culturel antique*



**Dirigé par :**

**M<sup>elle</sup> : Nessark Naouel**

**Etudié par:**

**Mr : BOUGHILAS Mokrane**

**Mr : Belfoul Said**

**Promotion : 2016-/2017**

## *Remerciements*

*Je remercie dieu le tout puissant de m'avoir donné la force et la volonté pour l'élaboration de ce modeste travail.*

*Je remercie mes chers parents, pour leurs sacrifices, de m'avoir donné le courage et la force, durant tout mon cursus universitaire, mais aussi je ne peux oublier de remercier mes sœurs pour leur aide et écoute.*

*Je remercie mon enseignante Melle Nessark Nawel pour les efforts, sa compréhension et ses orientations tout au long de cette année.*

*Je remercie mon camarade de travail Said, avec qui j'ai travaillé durant toute cette année.*

*Je dédie également mon travail à tous mes amis proche et loin.*

*BOUGHILAS Mokrane*

## *Remerciements*

*Je remercie dieu le tout puissant de m'avoir donné la force et la volonté pour l'élaboration de ce modeste travail.*

*Je remercie mes chers parents, pour leurs sacrifices, de m'avoir donné le courage et la force, durant tout mon cursus universitaire, mais aussi je ne peux oublier de remercier mes sœurs et frères pour leur aide et écoute.*

*Je remercie mon enseignante Melle Nessark Nawel pour les efforts, sa compréhension et ses orientations tout au long de cette année.*

*Je remercie mon camarade de travail BOUGHILAS Mokrane, avec qui j'ai travaillé durant toute cette année.*

*Je dédie également mon travail à tous mes amis proche et loin.*

*BELFOUL Said*

# **Pour la revalorisation des sites archéologiques de Tipasa**

## **Résumé**

L'Algérie a vu la succession de plusieurs civilisations qui ont marqué son territoire. Ces dernières ont laissé des empreintes permanentes. Certaines de ces réalisations ont pu défier le temps et parvenir aux sociétés contemporaines sous forme de vestiges archéologiques d'une importance considérable.

Toutefois, ces sites archéologiques ne sont pas à l'abri des actes de pillage et de transactions illicites effectuées par des receleurs de pièces archéologiques

Faute de moyens efficaces de protection et de gestion attentive, ces sites subissent l'usure du temps et les actes de vandalisme de la part de l'homme.

Afin de cerner le phénomène dans sa totalité et connaître les véritables raisons et facteurs qui génèrent ces dégradations.

Il est impératif de réfléchir à la protection du patrimoine selon une nouvelle vision et d'envisager son intégration dans le contexte de la planification urbaine et régionale globale du pays.

Dans cet aspect des choses, notre travail de recherche tend, en premier lieu, à apporter des éléments de réponse à une préoccupation majeure

La ville de Tipaza, riche en patrimoine archéologique, paraît un cas d'étude représentatif pour ce genre de recherche.

Envisager une stratégie de conservation d'une catégorie patrimoniale quelconque, exige une compréhension optimale de ses caractéristiques et de ses éléments de particularité. Dans ce but nous avons choisis la conception d'un équipement renfermant des activités culturelles

L'un des rôles principaux de notre équipement est de créer des espaces qui ne permettent la mise en valeur de patrimoine archéologique de Tipaza et faire rattacher le public à son identité, sa mémoire et son histoire et améliorer sa qualité de vie.

## **Mots clefs**

Patrimoine archéologique, site archéologique, Tipasa, mise en valeur, centre culturelle.

## *Sommaire*

### **CHAPITRE INTRODUCTIF**

Introduction.....	1
I. Problématique .....	1
II. Hypothèses.....	2
III. Objectifs.....	3
IV. Methodologie de travail.....	3
V. Structuration de mémoire .....	3
Conclusion.....	3

### **CHAPITRE I : LES SITES ARCHEOLOGIQUES, DOMAINE DEFINITION ET THEORIES**

Introduction .....	4
1. Les sites archéologiques, domaine définition et théories .....	5
1.1. Le site archéologique.....	5
1.2. Les menaces et problème des sites archéologiques .....	5
1.2.1. Les risques naturels .....	6
1.2.2. Les changements climatiques .....	6
1.2.3. Les activités industrielles.....	6
1.2.4. Le tourisme de masse.....	7
1.2.5. Risques associés au développement .....	7
1.2.6. Faiblesses du filet de sûreté en conservation.....	8
1.3. Le patrimoine archéologique en Algérie.....	8
1.3.1 Les sites archéologiques en Algérie.....	9
1.3.2 La législation Algérienne en matière de protection des sites archéologiques.....	9
2. Analyse d'un exemple de référence .....	10
2.1. Carthage, la place du site archéologique dans le grand Tunis .....	10
2.1.1. Localisation .....	10
2.1.2. Brève historique .....	10
2.1.3. Les menaces qui pèsent sur les sites archéologiques de Carthage .....	11

2.1.4. Problématique .....	11
2.1.5. Les actions du projet .....	11
2.1.6. La création du parc national de Carthage Sidi Bou Saïd.....	12
2.1.7. Prospective : l'avenir de site de Carthage .....	15
2.1.8. Synthèse .....	15
Conclusion.....	16

## **CHAPITRE II : Etat des lieux, diagnostic**

Introduction.....	17
1. Etat des lieux, diagnostic .....	17
2. Tipaza ; naissance, évolution historique .....	19
2.1. Tipaza à l'époque préhistorique (Au milieu du 3eme millénaire AV. JC).....	19
2.2. Tipaza à l'époque Phéniciennes (1er siècle AV-J) .....	19
2.3. Tipaza à l'époque Romaine.....	20
2.4. Tipasa à l'époque Vandale.....	21
2.5. Tipasa à l'époque Byzantine.....	22
2.6. Tipaza à l'époque Musulmane.....	22
2.7. Tipaza à l'époque Coloniale.....	23
2.8. Tipaza à l'époque « Post Coloniale ».....	24
3. Les fouilles archéologiques .....	25
4. ANALYSE URBAIN .....	31
5. Etat de conservation du site et les facteurs de sa vulnérabilité.....	33
5.1. Les risque de destruction naturelle.....	33
5.2. Les menaces anthropiques .....	33

5.3. L'urbanisation.....	33
6. Données climatiques .....	34
7. Lecture des documents d'urbanisme (PDAU et POS) .....	34
7.1 Disposition applicables aux parcs archéologiques classée sur la liste du patrimoine universel .....	34
Conclusion.....	42

### **CHAPITRE III : Approche architectural**

Introduction.....	43
1. Choix de theme.....	43
2. Définition de centre culturel.....	43
3. Le rôle de l'équipement.....	44
3.1. Etude des exemples .....	44
3.1.1. Le centre culturel marie TJIBAO.....	44
3.1.2 Institue de monde arabe .....	47
4. LE PROGRAMME .....	50
4.1. Le choix et l'analyse de l'assiette .....	51
4.1.1. Choix de l'assiette d'intervention.....	51
5. Principes et concepts .....	52
5.1. Les concepts liés au programme .....	52
5.2. Les concepts liés à l'architecture .....	53
6. GENESE DE PROJET.....	54
6.1. Les éléments tirés du site.....	54
6.2. Description du projet.....	57
6.3. La composition volumétrique du projet.....	58
6.4. L'organisation spatiale du projet.....	58

6.5. La lecture des façades .....	58
6.6. Choix structurels et constructifs.....	58
Conclusion générale .....	59

### Introduction

« L'archéologie est une discipline scientifique qui a pour objectif d'étudier et de reconstituer l'histoire de l'humanité depuis la Préhistoire jusqu'à l'époque contemporaine. Elle repose sur la collecte et l'analyse de traces matérielles laissées par les anciennes civilisations. »<sup>1</sup>. Grâce à l'archéologie on peut comprendre comment se sont passées les civilisations du passé et comment se sont substitués à travers le temps grâce à l'étude des vestiges matériels qui permet de comprendre la vie des hommes qui nous ont précédés.<sup>2</sup> Ce patrimoine archéologique qui est une marque de l'histoire précédente est devenu de plus en plus en péril surtout avec ces nouvelles aménagements qui respectent pas ces bijoux parcimonieux. Donc les procédures de contrôle administratif et scientifique il faut qu'elle intègre les préoccupations de sauvegarde archéologique dans les politiques d'aménagement urbain et rural.<sup>3</sup>

L'Algérie dispose d'un patrimoine archéologique important. La région de Tipaza représente une portion du territoire algérien qui a été convoitée par de nombreuses civilisations. Elles se sont succédé laissant, chacune, de précieuses traces sur son territoire.

Très riche en vestiges archéologiques, surtout antiques, cette wilaya est une merveille classée au patrimoine mondiale de l'humanité en 1982, mais menacée par l'urbanisation effrénée que connaît la ville depuis quelques années

#### I. Problématique

A travers l'histoire beaucoup de civilisations ont passées par l'Algérie et ont laissées une empreintes remarquables c'est pour ça l'Algérie dispose d'un patrimoine archéologique hors de commun Parmi les sites archéologiques remarquables on a le Tassili qui date de la préhistoire et aussi des villes antiques comme ; Tipaza, Timgad , Cirta. Plusieurs de ces sites sont situés au cœur même des villes ou à proximité de ces dernières et se trouvent ainsi menacés par le développement urbain du pays.

---

<sup>1</sup> Gentside Découverte Consulté en janvier 2017

<sup>2</sup>[https://www.google.dz/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwif5sXCmvTTAhXMWxoKHZ0pD-gQFgglMAA&url=http%3A%2F%2Fwww.maxisciences.com%2Farch%25E9ologie%2F&usg=AFQjCNH\\_kRhQbmVxr1ZCl\\_pYMBwORJrqqg&sig2=Oc69kqBhWvLrxgsqNm114g](https://www.google.dz/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwif5sXCmvTTAhXMWxoKHZ0pD-gQFgglMAA&url=http%3A%2F%2Fwww.maxisciences.com%2Farch%25E9ologie%2F&usg=AFQjCNH_kRhQbmVxr1ZCl_pYMBwORJrqqg&sig2=Oc69kqBhWvLrxgsqNm114g) consulté en janvier 2017

<sup>3</sup>[https://www.google.dz/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwjWjf2Wm\\_TTAhXBWBoKHcyZBbkQFgghMAA&url=https%3A%2F%2Frm.coe.int%2FCoERMPublicCommonSearchServices%2FDisplayDCTMContent%3FdocumentId%3D090000168007bd31&usg=AFQjCNEzB7wXaEIFcIJgXYRjHwflk1vERQ&sig2=mT\\_w\\_qu8\\_1XIVgOF3zCzCw](https://www.google.dz/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwjWjf2Wm_TTAhXBWBoKHcyZBbkQFgghMAA&url=https%3A%2F%2Frm.coe.int%2FCoERMPublicCommonSearchServices%2FDisplayDCTMContent%3FdocumentId%3D090000168007bd31&usg=AFQjCNEzB7wXaEIFcIJgXYRjHwflk1vERQ&sig2=mT_w_qu8_1XIVgOF3zCzCw). Consulté en janvier 2017

Le site archéologique de Tipasa est l'un des plus extraordinaires complexes archéologiques du Maghreb. Cette ville côtière a d'abord été un comptoir carthaginois, dont la nécropole est l'une des plus anciennes et des plus étendues du monde punique. Durant cette période, Tipasa a joué le rôle d'une escale maritime, un lieu d'échanges commerciaux avec les populations autochtones. Les vestiges architecturaux et archéologiques des sites de Tipasa illustrent des méthodes de construction et des traditions architecturales particulières au Maghreb antique.<sup>4</sup> Ces sites archéologiques ont une forme urbaine et architecturale particulière et des référentiels qui les différencient des autres sites antiques méditerranéens.

Les parcs archéologiques de Tipasa est le résultat d'un passage de plusieurs civilisations précédentes et chaque une d'entre elles a laissé des traces remarquables.

Avec le manque de protection et de conservation des caractéristiques urbanistiques et architecturales de ce patrimoine peut perdre leur aspect original.<sup>5</sup>

***Quelle est la meilleure manière d'intervenir sur le site de Tipaza afin de le revaloriser et de le réintégrer aux dynamiques urbaines?***

## II. Hypothèses

Afin de répondre à notre problématique spécifique, nous avons élaboré des hypothèses fondées sur des observations sur le terrain.

➤ Entamer une réforme éveilleuse par la réalisation des équipements culturels qui permet au public de cette région même d'avoir la valeur de ce patrimoine archéologique et comment le protéger des différents périls qui le menacent.

➤ On propose des actions qui ne permettront d'articuler et de relier les deux parcs archéologiques avec la ville, la mer pour avoir un ensemble cohérent et idéal pour la vie des citoyens de Tipaza<sup>6</sup>

---

<sup>4</sup> Mémoire de master, UMMTO Pour la revalorisation des sites archéologiques de Tipasa, réalisé par Mr ABDELLI H, Mr SEBKI M N, 2016, (Page 02). Consulté en janvier 2017

<sup>5</sup><https://www.google.dz/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwiJhLGNnfTTAhWFvRoKHQxrBuAQFgghMAA&url=http%3A%2F%2Fwhc.unesco.org%2Ffr%2Flist%2F193%2F&usq=AFQjCNG8YFVVudFPkBczqY1ib7r3g-QXuQ&sig2=vxrNykHsLwYTJbH51t0B8w>. Consulté en janvier 2017

<sup>6</sup>[https://www.google.dz/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKpw-yhpPTTAhUIbBoKHbW\\_CN4QFgghMAA&url=https%3A%2F%2Frm.coe.int%2FCoERMPublicCommonSeArchServices%2FDisplayDCTMContent%3FdocumentId%3D090000168007bd31&usq=AFQjCNEzB7wXaElFcIJgXYRjHwflk1vERQ&sig2=Hn8UmAkKs3ZbGOPYhdiCIQ](https://www.google.dz/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKpw-yhpPTTAhUIbBoKHbW_CN4QFgghMAA&url=https%3A%2F%2Frm.coe.int%2FCoERMPublicCommonSeArchServices%2FDisplayDCTMContent%3FdocumentId%3D090000168007bd31&usq=AFQjCNEzB7wXaElFcIJgXYRjHwflk1vERQ&sig2=Hn8UmAkKs3ZbGOPYhdiCIQ). consulté en janvier 2017

### **III. Objectifs**

- ✓ La restauration de site archéologique de Tipaza
- ✓ Reconsidérer et sauvegarder le patrimoine archéologique.
- ✓ relier la ville et la mer et l'environnement naturel on prend en considération les deux parcs archéologique.
- ✓ Prise de conscience de public de son histoire et son identité

### **IV. Méthodologie du travail**

Pour mieux analyser la problématique posée et de pouvoir arriver aux résultats attendus, notre travail se pose sur deux approches principales ; théorique et pratique. La première approche théorique, elle constitue l'ensemble théorique du travail, réalisé à base de recherches bibliographiques et en traitant des données théoriques afin de mieux comprendre, notre thème de recherche, le tout accompagné d'analyses d'exemple de référence en termes de mise en valeur des sites archéologiques afin d'éclairer au mieux les actions à mener sur un site archéologique .

La seconde pratique ; l'approche architecturale qui consiste la réalisation d'un centre culturel

Le projet d'un centre culturel comme moyen architectural vise principalement la conservation durable et la compréhension de cultures souvent oubliées du lieu, il réintègre également le développement du territoire urbain de la ville Tipasa.

### **V. Structuration du mémoire**

Notre travail est constitué, d'un chapitre introductif, comprenant une introduction générale, une problématique, des hypothèses et des objectifs d'étude, il comprend par la suite trois autres chapitres et une conclusion générale.

- Le premier chapitre est un corpus théorique, comprenant, les différents concepts et notions clefs relatifs à notre thème d'étude
- Le second chapitre comprend l'état des lieux et diagnostic.
- Le troisième chapitre est relatif à la conception architecturale, qui comprend une thématique sur les centres culturels et sur la notion d'archéologie numérique

## Introduction

Depuis l'existence de l'humanité, beaucoup de civilisations ont laissées des vestiges matériels qu'on peut considérer comme patrimoine archéologique. Archéologies est une matière qui base sur l'étude de reste des ruines pour découvrir les anciennes civilisations avec toute leur caractéristiques particulière architecturale, urbaine. Partout dans le monde on peut trouver des vestiges dans différents milieux (terrestre, lacs, rivières ou sous marin)<sup>7</sup>. La discipline de l'archéologie depuis sa naissance à nos jours a beaucoup progressé avec des nouvelles techniques et méthodes très strict qui ne changent pas l'aspect original de site<sup>8</sup>. L'étude de patrimoine archéologique est la meilleure façon pour découvrir les civilisations du passé, une infinité de cultures et société. L'archéologie représente le meilleur moyen pour connaître le mode de vie de différentes civilisations de passé. Des milliers de civilisations sont succédé au cours des millénaires mais généralement il n'existe aucun témoignage écrit ou apportés par des histoires. Il y a des cas où ils existent des textes mais sont insuffisants et de fois ils déforment la réalité.<sup>9</sup>

À l'instar des ressources naturelles, le patrimoine archéologique n'est pas renouvelable une fois détruit. Il est important de l'étudier, de le documenter et de veiller à sa conservation pour permettre une continuité entre passé, présent et avenir.

D'une manière générale, la conservation du patrimoine culturel matériel se fait à travers quatre principes essentiels : comprendre, planifier, utiliser et intervenir. Ces opérations s'appliquent également à la conservation des sites archéologiques. Ces principes constituent des étapes à suivre pour atteindre l'objectif optimal de la conservation.

---

<sup>7</sup>[https://www.google.dz/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwib8rqOs\\_zTAhVI2BoKHTo5BdAQFggIMAA&url=http%3A%2F%2Fwww.culturecommunication.gouv.fr%2FThematiques%2FArcheologie%2FQu-est-ce-que-l-archeologie&usg=AFQjCNFbIOSIMxe4a110HZ0qDPT0M\\_oSjQ&sig2=3yqeRzfdvvsUUuxTEwcSw](https://www.google.dz/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwib8rqOs_zTAhVI2BoKHTo5BdAQFggIMAA&url=http%3A%2F%2Fwww.culturecommunication.gouv.fr%2FThematiques%2FArcheologie%2FQu-est-ce-que-l-archeologie&usg=AFQjCNFbIOSIMxe4a110HZ0qDPT0M_oSjQ&sig2=3yqeRzfdvvsUUuxTEwcSw) .Consulté en février 2017

<sup>8</sup>[https://www.google.dz/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=2&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwiAjOvks\\_zTAhWF7hoKHbhwA6wQFggMAE&url=http%3A%2F%2Fwww.centerblog.net%2Fphilosophie%2F137375-6593737-de-archeologie-pour-vos-vacances-&usg=AFQjCNER-te9t\\_zQmD8P-eCdXmjfisQJfw&sig2=NQVUakgqnDKHDbVtDnjSzQ](https://www.google.dz/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=2&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwiAjOvks_zTAhWF7hoKHbhwA6wQFggMAE&url=http%3A%2F%2Fwww.centerblog.net%2Fphilosophie%2F137375-6593737-de-archeologie-pour-vos-vacances-&usg=AFQjCNER-te9t_zQmD8P-eCdXmjfisQJfw&sig2=NQVUakgqnDKHDbVtDnjSzQ). Consulté en février 2017

<sup>9</sup>[https://www.google.dz/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=2&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwjMopf8s\\_zTAhUJ0hoKHRkdAewQFggMAE&url=http%3A%2F%2Fwww.f-e-p.net%2Finformations%2F1%27archeologie.html&usg=AFQjCNEQRRKDJr7P7j9zfxBRHRSS2BA43g&sig2=t65bi58vIFYDKGJ5on22sg](https://www.google.dz/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=2&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwjMopf8s_zTAhUJ0hoKHRkdAewQFggMAE&url=http%3A%2F%2Fwww.f-e-p.net%2Finformations%2F1%27archeologie.html&usg=AFQjCNEQRRKDJr7P7j9zfxBRHRSS2BA43g&sig2=t65bi58vIFYDKGJ5on22sg). Consulté en février 2017

## 1. Les sites archéologiques, domaine définition et théories

Le patrimoine archéologique c'est l'ensemble de biens et de sites archéologiques.

Ce sont constitués des ruines matériels laissés par les sociétés de passé qui ont occupé les lieux.

Le patrimoine archéologique permet de reformer l'histoire des différentes civilisations qui ont occupé le territoire, de la préhistoire jusqu'à des époques plus récentes.<sup>10</sup>

### 1.1. Le site archéologique

Les sites archéologiques construisent une archive inestimable, le plus souvent invisible et inattendue de notre patrimoine. Ces ressources patrimoniales représentent dans plusieurs cas les seuls témoignages de mode de vie de cultures entières.

Les biens archéologiques sont menacés par les pratiques agricoles intensives et industrialisées, à l'étalement urbain, aux infrastructures de transport ou des constructions plus petites comme des garages souterrains. Les sites pris en charge n'obtiennent pas toujours les moyennes nécessaires pour leur entretien, leur gardiennage et leur éclaircissement se qui menace l'intégrité sites archéologiques

Les cloques juridiques dans les conventions internationales et les lois nationales et les nouvelles technologies facilitent la chasse des trésors<sup>11</sup>.

### 1.2. Les menaces et problèmes des sites archéologiques

*« Les conflits armés et la guerre, les séismes et autres catastrophes naturelles, la pollution, le braconnage, l'urbanisation sauvage et le développement incontrôlé du tourisme posent des problèmes majeurs aux sites du patrimoine mondial. Ils peuvent mettre en danger les caractéristiques pour lesquelles un site a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial. Ces*

<sup>10</sup>[https://www.google.dz/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwjJ8pugtfzTAhVFXBoKHUBkCqYQFgghMAA&url=https%3A%2F%2Fwww.mcc.gouv.qc.ca%2Findex.php%3Fid%3D5101&usg=AFQjCNFp1YNddfd03\\_IY8bILiRlXXhKG-A&sig2=T6kaUHiW9nRbWGEtF2li5w](https://www.google.dz/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwjJ8pugtfzTAhVFXBoKHUBkCqYQFgghMAA&url=https%3A%2F%2Fwww.mcc.gouv.qc.ca%2Findex.php%3Fid%3D5101&usg=AFQjCNFp1YNddfd03_IY8bILiRlXXhKG-A&sig2=T6kaUHiW9nRbWGEtF2li5w). Consulté en février 2017

<sup>11</sup>[https://www.google.dz/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwi97fiP8\\_zTAhXDWxoKHQ9TCCQFgggMAA&url=https%3A%2F%2Fwww.icomos.org%2Ffrisk%2Fworld\\_report%2F2000%2Ftrends\\_fre.htm&usg=AFQjCNHkzQD-n7bwz8AdOMo4OH\\_IBYgBZw&sig2=n1u5oeT\\_F5lyKgbsi1hlig](https://www.google.dz/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwi97fiP8_zTAhXDWxoKHQ9TCCQFgggMAA&url=https%3A%2F%2Fwww.icomos.org%2Ffrisk%2Fworld_report%2F2000%2Ftrends_fre.htm&usg=AFQjCNHkzQD-n7bwz8AdOMo4OH_IBYgBZw&sig2=n1u5oeT_F5lyKgbsi1hlig). Consulté en février 2017

sites en danger peuvent être en situation de « péril prouvé, quand il s'agit de menaces imminentes spécifiques et établies, ou en situation de mise en péril », quand ils sont confrontés à des menaces qui pourraient avoir des effets nuisibles sur leurs valeurs de patrimoine mondial. »<sup>12</sup>

### **1.2.1. Les risques naturels**

Parmi les risques naturels les plus menaçants, il y a lieux de citer : les séismes, l'érosion sous ses différentes formes et les inondations.

### **1.2.2. Le changement climatique**

« Hausse des températures de l'atmosphère et des océans, vents et pluies extrêmes, inondations, montée des eaux, les risques pour le patrimoine mondial sont multiples. Au Mali, la grande mosquée de Djenné est particulièrement sensible à la hausse des températures et de l'humidité. La romantique Venise et sa lagune sont menacées par la montée des eaux de la mer Adriatique. La vieille ville côtière de Hoi An au Vietnam, déjà sujette aux inondations pendant la saison des pluies, est menacée par des tempêtes plus fréquentes, une érosion côtière et, là aussi, une montée des eaux. »<sup>13</sup>

### **1.2.3. Les activités industrielles**

La moitié des sites du patrimoine mondial sont menacés par des activités industrielles

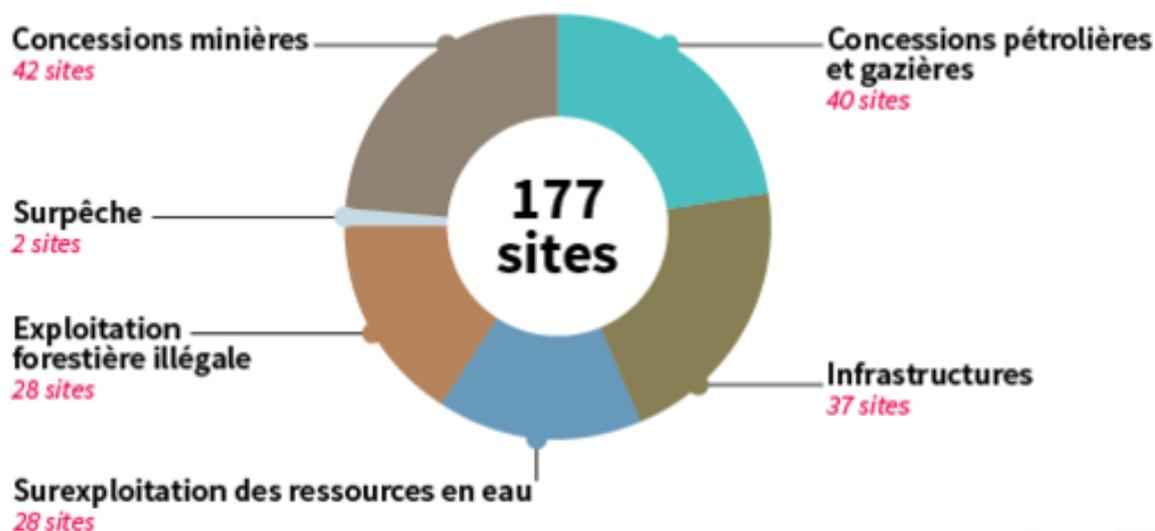
: Activités pétrolières et gazières, extraction minière, exploitation forestière illégale, construction de grandes infrastructures, surpêche ou encore consommation excessive des ressources en eau.

---

<sup>12</sup> UNESCO Centre du patrimoine mondial 1992-2017 ([www.unesco.org](http://www.unesco.org)). Consulté en février 2017

<sup>13</sup> <http://www.lemonde.fr/climat/article/2016/05/26/le-changement-climatique>. Consulté en février 2017

## Les activités industrielles qui menacent les sites inscrits au Patrimoine mondial



Source : WWF

### 1.2.4. Le tourisme de masse

« *Le tourisme de masse*, dit simplement, ce sont des déplacements massifs de populations touristiques vers un même lieu (une ville, un pays ou une région géographique) pour un temps court. *A priori*, rien de mal, mais il est nécessaire de considérer de plus près quelles en sont les implications. On pourrait imaginer qu'un afflux massif de touristes induit un afflux massif de recettes, donc l'accroissement de l'industrie touristique et, logiquement, plus de travail. Or, si tout cela est bien vrai, les plus grands avantages coûtent très cher et ils sont *rarement reçus par le pays visité ou sa population*. L'Organisation mondiale du tourisme (OMT) s'inquiète de plus en plus des flux touristiques qui perturbent les missions de protection du patrimoine. Avec plus d'1 milliard de touristes internationaux en 2012, l'augmentation exponentielle des visiteurs sur les grands sites classés pose des problèmes de gestion des lieux et des flux. »<sup>14</sup>

### 1.2.5. Risques associés au développement

Les activités humaines sont à la source du patrimoine que nous cherchons à conserver. Les activités actuelles peuvent cependant constituer des nombreuses menaces à son égard, allant

<sup>14</sup>[https://www.google.dz/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwj1\\_p2U9PzTAhXBChoKHSsKBfYQFgghMAA&url=http%3A%2F%2Fwww.voyageurs-du-net.com%2Fle-tourisme-de-masse-une-maladie-fatale&usg=AFQjCNGtFUyitjy8aetmFlfrnlNvpjxIaA&sig2=EgXSMxAGNdbEeGwhv4qdyg](https://www.google.dz/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwj1_p2U9PzTAhXBChoKHSsKBfYQFgghMAA&url=http%3A%2F%2Fwww.voyageurs-du-net.com%2Fle-tourisme-de-masse-une-maladie-fatale&usg=AFQjCNGtFUyitjy8aetmFlfrnlNvpjxIaA&sig2=EgXSMxAGNdbEeGwhv4qdyg). Consulté en février 2017

de l'implantation de fonctions incompatibles à proximité de lieux patrimoniaux à leur destruction totale. Le degré de l'impact dépend de la connaissance, de la reconnaissance et de la protection légale de ce patrimoine. Les choix en matière de développement peuvent être anticipés dans une certaine mesure mais ils peuvent aussi être encadrés et conditionnés à travers le processus qui y mène, les règles et les mesures de conservation.<sup>15</sup>

### **1.2.6. Faiblesses du filet de sûreté en conservation**

Les risques et menaces qui pèsent sur le patrimoine émanent principalement de pressions venant de son environnement naturel, social ou économique. Cependant, plusieurs des dommages ou pertes mentionnées dans les rapports invitent à évaluer et corriger les faiblesses des outils de protection dont on dispose pour contrer les menaces au patrimoine. Ces faiblesses peuvent varier de l'absence de législation de protection adéquate à la concurrence entre les disciplines dans le contexte d'une division étanche des tâches, ou encore à une attitude corporatiste qui ne priorise pas toujours la conservation continue, l'entretien et la réparation. Les enjeux professionnels sont également essentiels à l'efficacité de ce " filet de sûreté " protecteur auquel on confie notre patrimoine; les mailles de ce filet sont formées d'êtres humains qualifiés et disposés à agir pour protéger et conserver les lieux, monuments et sites patrimoniaux dans des circonstances normales ou exceptionnelles. Le manque d'intégration des préoccupations patrimoniales dans d'autres actions des autorités publiques.

### **1.3. Le patrimoine archéologique en Algérie**

Le patrimoine archéologique en Algérie réclame la mise en place d'un système de sécurisation « résistant » et « moderne » capable d'empêcher le pillage et la vente illégal de pièces archéologiques, malgré l'existence d'un arsenal juridique sur la protection des biens culturels mobiliers et immobiliers ces deux phénomènes existent toujours ; se qui oblige Le renforcement du dispositif sécuritaire au niveau des musées et des quelque cinq cents (500) sites archéologiques connus à travers le territoire national, pour lutter contre le vol et le trafic des pièces archéologiques.<sup>16</sup>

<sup>15</sup> [https://www.icomos.org/risk/world\\_report/2000/trends\\_fre.htm](https://www.icomos.org/risk/world_report/2000/trends_fre.htm). Consulté en février 2017

<sup>16</sup> <https://www.google.dz/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwjg5Ori9PzTAhVF0hoKHSfeBhcQFgghMAA&url=http%3A%2F%2Fwww.djazair.com%2Ffr%2Flemidi%2F111130802&usg=AFQjCNH3QrNSuEibyfqLsHChbVURgbS4WA&sig2=mPW3OeFfBPVyO7WMzP1qAg>. Consulté en février 2017

### **1.3.1. Les sites archéologiques en Algérie**

L'Algérie comptait plus de 450 sites protégés. Malgré ce statut, certains sites sont malheureusement exposés aux dangers.

### **1.3.2. La législation Algérienne en matière de protection des sites archéologiques**

Les deux principales lois de l'Algérie indépendante en matière de protection du patrimoine ; l'ordonnance 67-281 du 20 décembre 1967 et la loi 98-04 du 15 juin 1998, constituent aujourd'hui l'essentiel de l'arsenal juridique. Au lendemain de l'indépendance, le nouvel état algérien préoccupé par les tâches urgentes de reconstruction, reconduit, la législation française applicable aux monuments historiques dans ses dispositions non contraires à la souveraineté algérienne<sup>17</sup>. Les premiers textes juridiques définissant la politique en matière de protection et de mise en valeur des monuments et sites historiques seront promulgués dès 1967 par l'ordonnance 67 – 281 du 20 décembre 1967 relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels. La politique de protection des sites et monuments historiques et naturels prônée par cette ordonnance était essentiellement inspirée des précédentes lois (lois de 1887, 1906, 1913, 1930 et 1941 ).<sup>18</sup> La nouvelle loi adoptée en 1998, aujourd'hui en vigueur investit des thématiques nouvelles, jusque là inexploitées. Il est indéniable que cette ouverture vient pallier aux dispositions de la précédente ordonnance et propose ainsi dans le fond, une vision nouvelle du concept de patrimoine. Elle constitue dans un sens, une réelle avancée en élargissant la notion de biens culturels au patrimoine immatériel ignoré jusque là, prenant ainsi un certain recul par rapport au précédent texte. Elle définit la notion du patrimoine culturel, comme « l'ensemble des biens culturels immobiliers, mobiliers et immatériels ».

---

<sup>17</sup> la loi 62 – 157 du 31 décembre 1962 a permis de reconduire la législation française applicable aux monuments historiques dans ses dispositions non contraires à la souveraineté nationale. Consulté en février 2017

<sup>18</sup> [http://arvha.org/euromed/sp2/synthes/pack\\_model/right\\_1c2\\_alg.htm](http://arvha.org/euromed/sp2/synthes/pack_model/right_1c2_alg.htm). Consulté en février 2017

## 2. Analyse d'un exemple de référence

### 2.1. Carthage, la place du site archéologique dans le grand Tunis

#### 2.1.1. Localisation

Le site archéologique de Carthage appelé aussi Sidi Bou Saïd situé au nord-est de la capitale Tunis, il s'étend sur le territoire de quatre wilaya : Carthage, Goulette, La Marsa, Sidi Bou Saïd, et couvre plus de 600 hectares.



Figure 1 : Localisation de Carthage.

Source : Wikipédia

#### 2.1.2. Brève historique

1/ A partir 1885, le site archéologique de Carthage bénéficie de classement des nombreux vestiges comme des monuments historique.

2/le 07/10/1985, le décret 85-1246 relatif au classement de site de Carthage Sidi Bou Saïd assurée sa protection.

3/le 16/09/1996, la loi 35-1994 relative à la protection de patrimoine archéologique et des arts traditionnelles, et par l'arrêté de création de site culturel de Carthage Sidi Bou Saïd, assurera la gestion, la conservation et le sauvegarde de ce site par l'intégration dans :

A/un plan d'aménagement urbain de la ville.

B/un plan de protection et la mise en valeur.

### 2.1.3. Les menaces qui pèsent sur les sites archéologiques de Carthage

1/l'urbanisation c'est un obstacle à l'exhumation des vestiges, et un menaces de l'intégrité de ces dernier au site.

2/les travaux autorisé et l'habitat informel, menace par destruction des vestiges.

3/la mosquée El Abidin nouveau construction dans le milieu de site.

4/tourisme anarchique et logement de luxes bordée le site.

5/ un site peu lisible tel que l'amphi théâtre.

### 2.1.4. Problématique

Comment peut revaloriser ce site ? Et sensibiliser les gens par la valeur de ce dernier ? Puis le conserver aux futures générations ?

#### 2.1.5 Les actions du projet

1/Reconstitué un paysage forestière.

2/fixer les conditions de sauvegarde de village.

3/ Création d'un parc.

4/ Protéger la falaise coté la MARSA.

5/visualiser le paysage antique

6/visualiser les sites et sensibiliser.



Figure 2 : les actions

Source : LESAGE D, Mai 1995.

### 2.1.6 La création du parc national de Carthage Sidi Bou Saïd

« Le parc antique de Carthage, comprend la moitié de l'ouest de grand Cardo aux ¾ libres de constructions contemporaines ainsi que les zones archéologiques à l'est enclavés dans la ville contemporaine ».



Figure 3 :

Source : LESAGE D, Mai 1995.

❖ **Objectif :** rendre les sites et les monuments visibles pour les visiteurs.

*Action :* Relie la ville antique par la ville ACTUELLE (les chemins des visiteurs) par l'utilisation des anciens tracés (Cardo et decumanus).

❖ **Obligé les visiteurs de passer par les sites à de là les vestiges**

1/acropole.

3/théâtre, villas romaines, citerne d'aqueduc.

6/amphithéâtre

7/hippodrome.

9/portes puniques.

**Et ça par la liaison entre les anciens axes des voiries et les nouveaux et rendre aux principaux.**

Le parc des sports au cirque hippodrome d'une superficie de 34 ha, nécessite un aménagement et restauration

**Objectif :** création d'un parc sportif et de loisir de Yasmina



**Actions :**

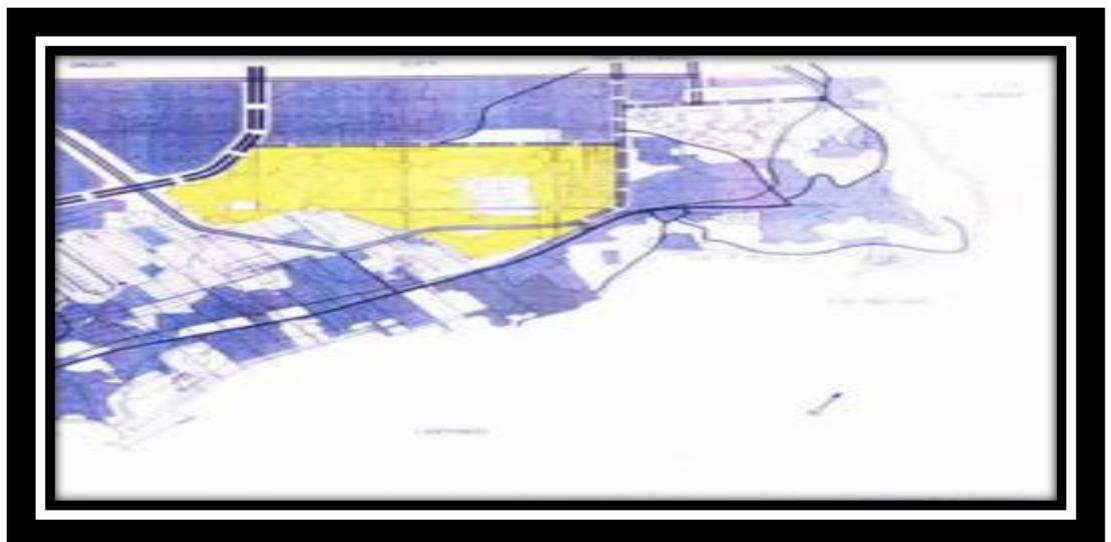
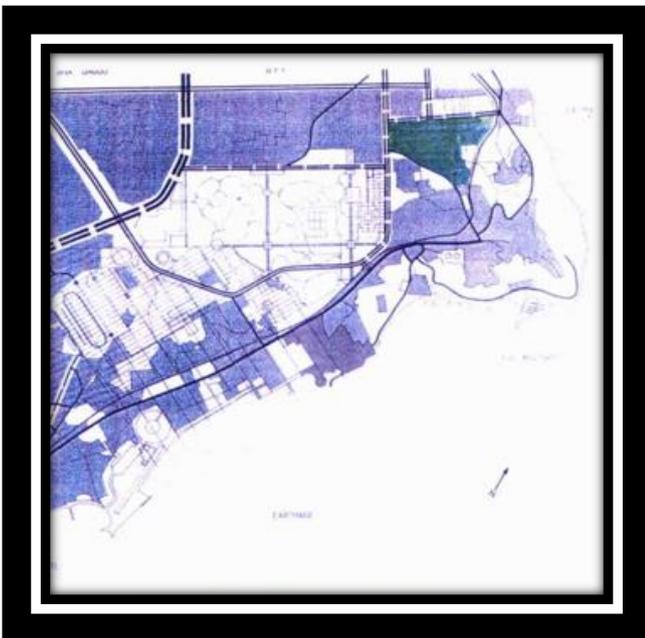
1/restitution des voies romaines.

2/restauration de l'hippodrome et vestiges éventuelles.

3/rendre l'hippodrome visible et proposer des aménagements et équipements sportifs

Le parc Magon, parc Champêtre, d'une superficie de 155ha situé dans zone rurale au Carthage, en dehors de murailles quadrillé par les voies de ceinturassions agraire.

**Objectif :** visualiser le paysage antique.



**Actions :**

1/Aménagement des espaces plantés.

2/Protéger les zones plantées contre les modifications .

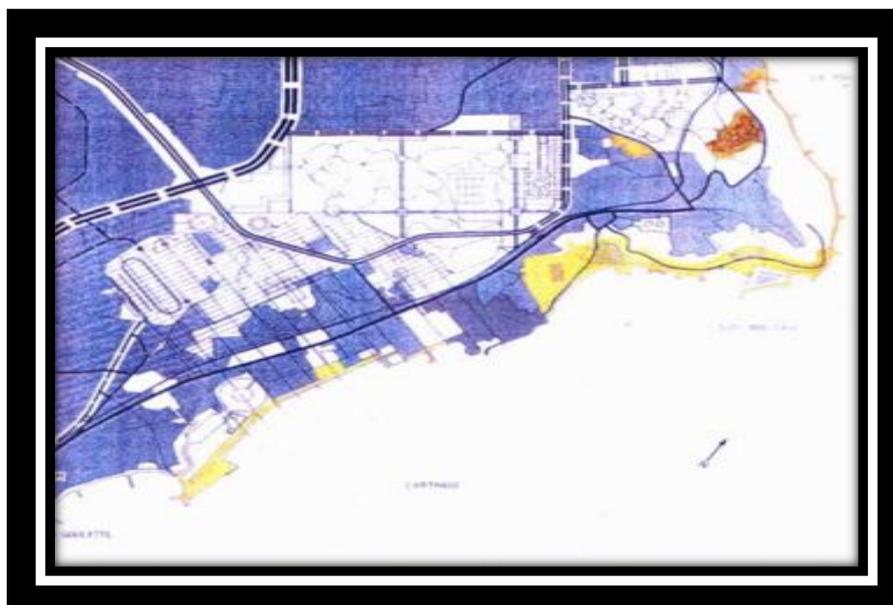
Parc d'attraction à Sidi Bou Saïd avec une superficie de 19ha, installé sur les anciens vergers de l'archevêché, à la colline de Sidi Bou Saïd, il est occupé par divers activités agricoles et par des plantations forestières

**Actions :**

- 1) création d'un parc d'attraction conforme aux l'actuelle utilisation agricole.
- 2) proposer un plan d'aménagement détaillé.
- 3) proposer un type d'équipement de loisir « culture»

**Le village de Sidi Bou Saïd :** Est un ensemble historique traditionnel d'une superficie de 40ha.

Objectif : fixer les conditions de sauvegarde du village



**Actions :**

- 1) plan de sauvegarde et de mise en valeur définie :
  - A. les parcelles conservées.
  - B. les parcelles doit démolir.
  - C. les parcelles peut être modifiée.
- 2) création stationnement des cars, des véhicules et l'engorgement des piétons

Le littorale de Sidi Bou Saïd et de Carthage, le long des Falaise.

Il s'agit de protéger contre l'érosion marine et de permettre un passage à pied vers la MARSA

**Objectif :** protéger la Falaise à coté la MARSA

1. reconstituer une plage de sable entre la pointe de Sidi Bou Saïd et le plais présidentielle.
2. reconstituer un quai entre le palais présidentiel et les portes puniques

**2.1.7. Prospective : l'avenir de site de Carthage**

La côté nord est un nouveau cœur de vie et de loisir, grâce à un programme de planification et de développement de la région de Carthage a recommandé des actions qui permettront de redynamiser et de revaloriser les sites archéologique et renforcer la vocation touristiques par :

- 1) Identification des zones, Le Marsa et Ain Zeghouan pour accueillir des habitations.
- 2) plan d'aménagement de l'espaces et de loisir, c'est le cas de parc urbain de Ain Zaghouan qui situé au nord de projet des berges

**Synthèse**

Cette étude a été utile dans la mesure où elle nous a permis de comprendre et déduire les principales interventions proposées sur le site, les déférentes actions sont résumées comme suivant :

- 1) Utilisations des moyens architecturaux et urbanistiques :
  - a. créations des parcs (des sports et de loisir, champêtre, Margon).
  - b. identification des zones (habitations, parcs, zones protéger talque la Falaise et le village traditionnel ...).
  - c. restructuration des voies.
- 2) la sensibilisation des citoyennes.

3) des lois et décrets (fixer les conditions de sauvegarde et de protection).

Et ça pour :

Protéger le patrimoine archéologique, valoriser ses vestiges, assurer leur ouverture, et renforcer leur attractivité.

Nous estimons que les actions proposés pour revaloriser le site de Carthage et les interventions peuvent être utilisé sur le site de Tipaza pour redonner sa valeur.

## **Conclusion**

Les sites archéologiques résultent d'un cheminement historique de plusieurs époques, ces derniers sont alors considérés comme une source d'information sur le mode de vie des différentes civilisations qui ont occupé le territoire. Comme nous l'avons exploré au fil de ce chapitre, les sites archéologiques se situent dans divers entourages avec lesquels ils forment des ensembles inséparables. La conservation et la mise en valeur des sites archéologiques se trouvent donc largement déterminées par la qualité et leur insertion dans leurs contextes bien précis. Au terme de ce chapitre nous pouvons conclure que pour réussir la mise en valeur d'un site archéologique en tenant compte des différentes menaces il faut bien étudier le site et planifier des plans d'actions et d'interventions sous forme d'une stratégie globale. Dans ce chapitre on a exposé les différents risques qui menacent les sites archéologiques et dans le prochain chapitre on va examiner la manière d'intervenir sur un site archéologique.

## Introduction

Le patrimoine archéologique de Tipaza représente une beauté splendide des différentes époques historiques, ces bijoux patrimoniaux ont donné à cette ville un statut historique, donc ces vestiges archéologiques permettent aux visiteurs de connaître les civilisations qui sont passées par Tipaza. C'est l'une des grandes villes d'Algérie non pas par son étendue dans l'espace mais par sa profondeur dans le temps et par son inscription au patrimoine mondial reconnu et son statut administratif de chef-lieu de wilaya. Mais malheureusement avec tout ce qu'elle présente comme éléments enrichissants de l'histoire, subit une grande épreuve qui ne fait hélas que la détruire et forme comme un brouillard qui cache ses trésors et fausse son image, cette situation navrante est engendrée par l'inconscience, et la non maîtrise de l'urbanisme et l'architecture moderne, et donc par la crise de la ville moderne, elle est causée aussi par la non prise en charge efficace de la recherche archéologique et de la protection des monuments historiques.

### 1. Etat des lieux, diagnostic

#### ❖ Situation géographique :

La wilaya de Tipaza, est une wilaya algérienne partiellement berbérophone située à 68 km à l'ouest de la capitale Alger. Le chef-lieu de la wilaya est Tipaza. Elle est limitée géographiquement par :

- La mer méditerranéenne au nord
- La wilaya de Blida au Sud
- La wilaya d'Alger à l'Est
- La wilaya de Chlef à l'Ouest
- La wilaya d'Aïn defla au Sud Ouest



Figure 1 : Carte : Localisation de la ville de Tipaza

Source : Google earth

✓ Classée patrimoine mondial, Située sur la partie Nord de la ville, elle occupe la bande côtière d'Est en Ouest sur quelques centaines de mètres. Le site séparé par le port de pêche, se présente aujourd'hui en deux vastes ensembles, la grande nécropole implantée sur la colline dite Saint Salsa à l'Est et le parc archéologique à l'Ouest qui présente l'essentiel des ruines monumentales mises à jour. Elle présente un potentiel historique considérable pour Tipasa et un rayon attractif par excellence.

❖ **Accessibilité :**

La Commune de Tipasa est principalement desservie par :

- La RN11 qui la relie à Alger de l'Est et à Cherchell du côté Ouest.
- La voie express (rocade BOUSMAIL\_NADOR) qui rejoint la RN11 du coté Est et Ouest de la ville de Tipaza

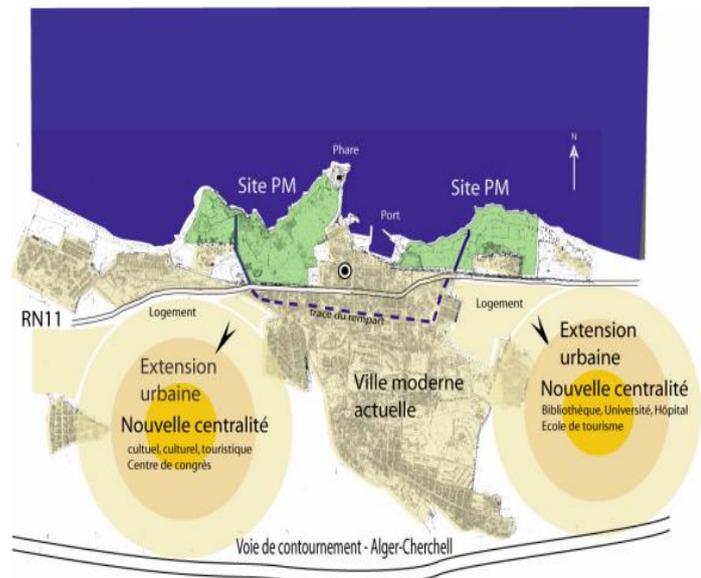
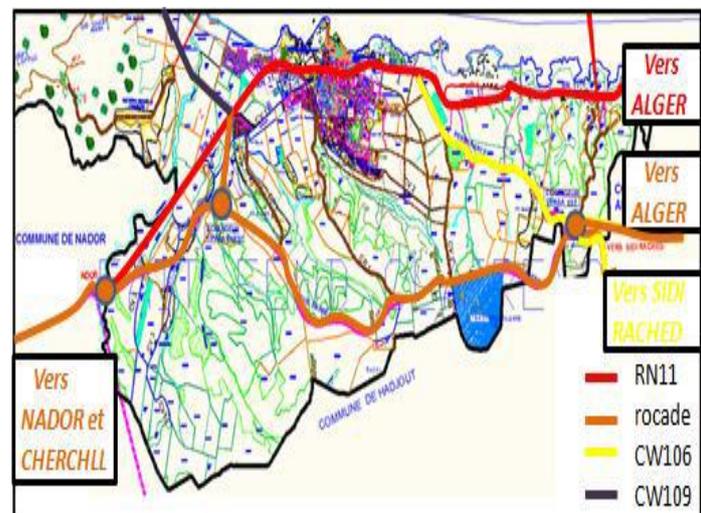


Schéma de développement de la ville de TIPASA dans le cadre de la révision du PDAU



Carte 1 : Accessibilité à Tipasa à l'échelle nationale

Source : PDAU

L'entrée du site archéologique se trouve à l'est des ruines. On accède au parc national de Tipasa à hauteur des restes d'un imposant amphithéâtre. Comme toute ville romaine, deux voies principales la traversent : le decumanus maximus et le cardo. La première est un prolongement de la route qui reliait Icosium (Alger) à Césarée. La seconde, la voie perpendiculaire qui fait angle avec le decumanus maximus, plonge au nord vers la mer.

En allant vers l'ouest, la grande voie decumane, qui étale sur une largeur de quatorze mètres ses dalles bosselées, conduit au Nymphée, une fontaine monumentale,. Toujours plus à l'ouest, du côté de la porte de Césarée, se trouve le théâtre construit sur une élévation. Y sont préservés la scène, les voûtes extérieures et quelques gradins.

## ❖ Synthèse

La ville de Tipaza a une situation stratégique par sa proximité de la capitale et son contact avec 3 milieux naturels se qu'il lui permet de jouer un rôle touristique, commercial ainsi qu'agricole important.

## 2. Tipaza ; naissance, évolution historique

Le peuplement de la région de Tipasa, au même titre que l'ensemble du pays a connu plusieurs civilisations. D'importants témoignages subsistent et constituent aujourd'hui un patrimoine historique et culturel indéniable notamment à Cherchell et Tipasa.

### 2.1. Tipaza à l'époque préhistorique

#### (Au milieu du 3eme millénaire AV. JC)

« TIPAZA à l'époque préhistorique (Au milieu du 3eme millénaire AV. J C) : Les hommes se sont abrités dans les grottes du littorale, à l'Est comme à l'Ouest de Tipaza, à proximité des rivages. Ce choix leur permettait de combiner à la fois: la chasse dans la montagne, et la récolte des produits de la mer à des fins alimentaires ou esthétique. Un peu plus tard du 4e au 3e siècle avant J-C, ils commençaient à s'intéresser aux terres fertiles, donc s'organiser en tribus dans la région pour développer par la suite la technique d'agriculture ; ce qui a permis aux agriculteurs d'obtenir une production supérieure à leur demande propre. »<sup>18</sup>

### 2.2. Tipaza à l'époque Phéniciennes (1er siècle AV-J) :

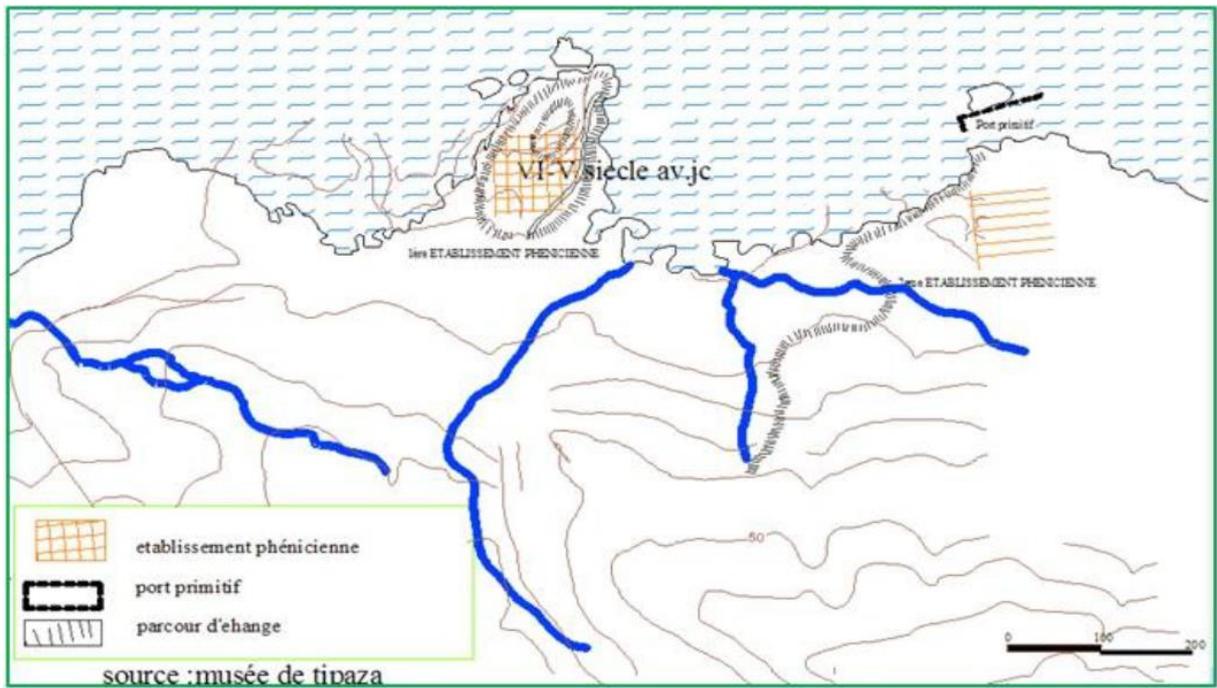
Ce qui a motivé les phéniciens à choisir ce site, c'est tout d'abord la situation Stratégique de la région, la ville était une escale située entre ICOSIUM (Alger) et IOL (Cherchell).

La présence du port offrait un comptoir d'échanges et de commerce et ses reliefs lui Permettent la protection des vents Dominants Nord-Ouest.

La construction du port primitif au niveau des deux îlots et l'établissement d'un petit comptoir d'échange

---

<sup>18</sup> <http://fr.slideshare.net/bibaarchitecte/memoire-tipasa>. Consulté en Mars 2017



Carte 2: Epoque phénicienne

Source : musée de Tipasa.

### 2.3. Tipaza à l'époque Romaine

Tipaza romaine s'est implanté sur le promontoire central avec un tracé qui épouse celui de la ville préexistante. A partir des recherches menées durant plusieurs décennies, on peut retracer les étapes d'installation des Romains :

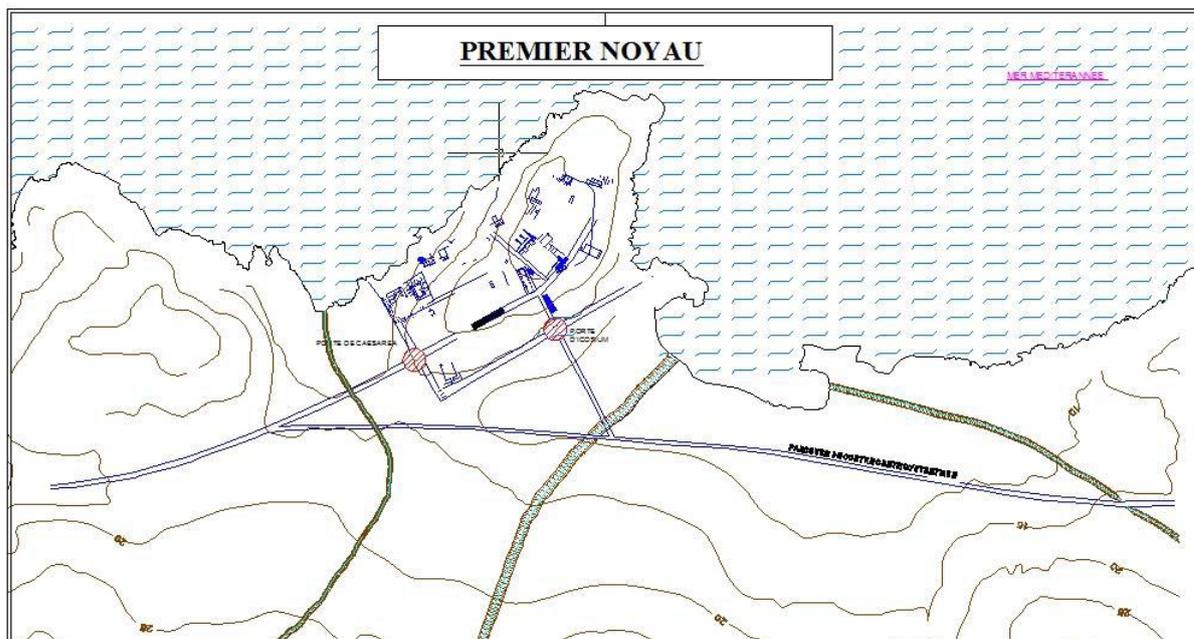
#### ➤ Ville primitive 46 après JC

Edification d'une enceinte structurée par deux axes CARDO-DECUMANUS percée par

Deux portes. L'intersection des deux axes détermine le forum, autours s'articulent les

Édifices

Publics.



Carte3 : Ville primitive : 46 après J C

Source : musée de Tipasa.

### Ville civil 145-147 après JC

L'accroissement de population a engendré une croissance de la ville dans 03 directions (Sud, est, ouest) et en dépassant l'enceinte primitif.

- Substitution des deux axes principaux (Cardo-Maximus et Décumanus-Maximus.)
- Construction d'un nouveau rempart doté de 03 portes (est et ouest) permettant la Communication avec Cherrhell (JULIA CESARIA) et Alger (ICOSIUM) et la porte Sud ouverte sur les plaines avoisinantes.
- Intégration d'une partie du parcours territorial qui relie les deux portes principales (est Et ouest).
- Les constructions de quelques édifices publics, Nymphée, L'aqueduc, Les thermes, Le théâtre, les maisons privées (villa des fresques).



Carte 4 : Ville civile : 145-150 après J.C.

Source : musée de Tipasa.

### Ville chrétienne : 3<sup>ème</sup> siècle après J.C

- Transformation des édifices (temples) en édifices religieux.
- Orientation des constructions implantées d'une façon dégagée sur la mer pour les deux axes.

#### 2.4. Tipasa à l'époque Vandale

En 430 après. J-C, les Vandales occupèrent la ville de Tipaza. Les remparts semblent alors avoir été détruits systématiquement pour faire de Tipaza une ville ouverte. Cette opération a pu être ordonnée sous le règne de Genséric à partir de 455. Mais on sait peu de choses sur l'administration des territoires de Maurétanie par les Vandales. Il semble que Genséric y ait installé quelques garnisons.

#### 2.5. Tipasa à l'époque Byzantine

« Pour l'époque Byzantine qui a commencé en 533 avec l'expédition du général Bélisaire, envoyé par l'empereur Constantinople, nous n'avons pas de documents sur l'histoire locale de Tipaza. La ville de Caesara (Cherchell) fut prise par les Byzantins en 53, elle reprit alors son rang de capitale provinciale et siège du commandement militaire, mais à titre tout à fait théorique.

En fait, l'autorité byzantine resta limitée à l'actuelle Tunisie et à une partie de l'Algérie orientale. Les ports comme Tipaza et Cherchell, n'ont dû connaître qu'une occupation très temporaire. »<sup>19</sup>

## 2.6. Tipaza à l'époque Musulmane

Du IXe au XVe siècle, Tipaza fait partie des dynasties locales : les Rustumides, les Fatimides, les Zirides puis les Abdel wadîtes , dont la contribution au développement urbanistique de Tipaza est inexistante sur le terrain , ce qui amena trois hypothèses possibles .

- Utilisation des vestiges de la cité romaine trouvés: d'une façon sporadique.
- Rajout de structures minimales aux structures romaines qui avaient disparu avec le temps.
- La cité de Tipaza ne fut pas occupée par les musulmans, mais son territoire fut simplement géré par le pouvoir des dynasties qui se sont succédé en Afrique du Nord.

## 2.7. Tipaza à l'époque Coloniale

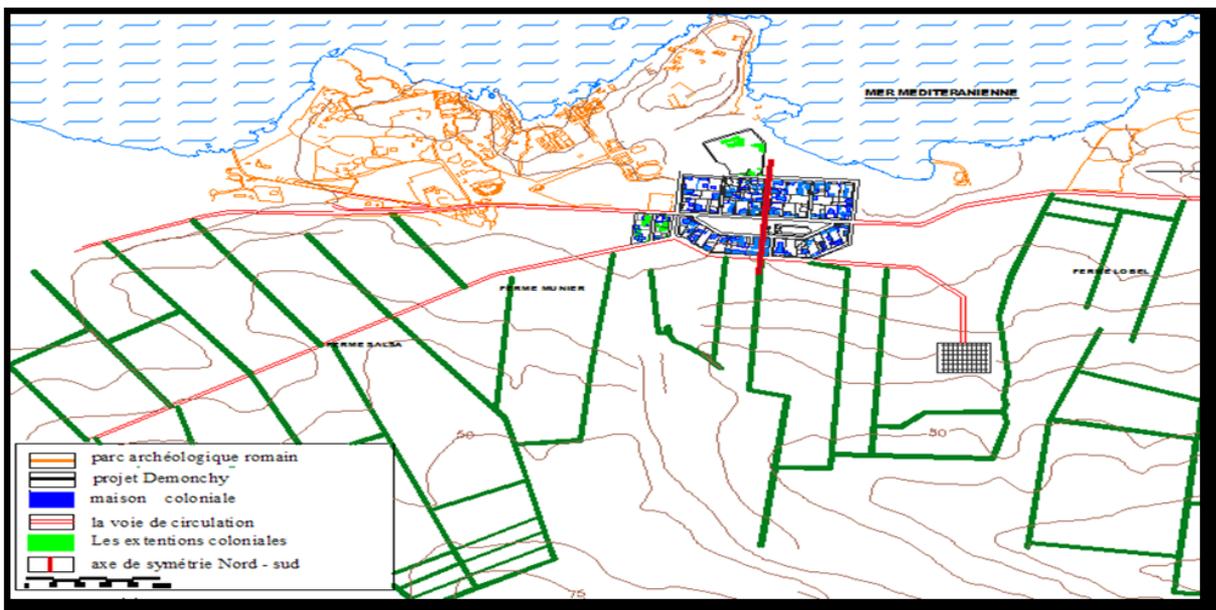
Les français s'intéressaient à TIPASA qui relève d'une situation stratégique, dotée surtout d'une importance économique grâce à la fertilité de ses terres agricoles

- **Phase (I) : 1854-1861:** Les premières intentions coloniales visaient la point du 1er plan de colonisation « Demonchy » en création d'une grande ville ; désormais une mise au 1853. Le 25 mars 1853, la commission chargée de mettre à jour, le plan de colonisation de Tipaza, choisit le site de l'ancienne ville comme emplacement du nouveau centre. L'établissement de ce plan, coïncida avec le mouvement de récupération et de revalorisation des monuments historiques de l'époque, ce qui explique la prise en charge de monuments comme le nymphée, l'amphithéâtre, le théâtre et l'infrastructure de la ville romaine, découverts dès 1849, dans la nouvelle structure de la ville. Par décret du 12 août 1854, le gouvernement accorda à un entrepreneur parisien, Mr Demonchy, une concession agricole de 2672 ha, en contre partie, l'état s'engageait à réaliser le nivellement des rues, des places, à achever la route Tipaza- Marengo, et à construire une église et une école. Les premiers tracés formant le noyau villageois de Tipaza, sont, en réalité des trames urbaines définitives, car les extensions jusqu'à 1948, ne sont que des remplissage d'îlots, et de la réalisation des voies, préalablement dressés dans les premiers projets urbains de 1854. Le caractère

<sup>19</sup> <http://tipaza.typepad.fr>. Consulté en Mars 2017

principal de la trame viaire de ce noyau ancien, réside dans la symétrie de l'axe Nord-Sud et dans la régularité formelle et caractéristique de l'espace

- **Phase (II). 1854-1886** : C'est une période qui coïncide avec l'arrivée d'une grande vague de colon. Le centre se distingue par la construction de ses édifices principaux qui sont la mairie, l'église et l'école. Ce village occupait un plateau central au milieu des terres agricoles. Il fut édifié sur les décombres de la cité antique où les tracés préexistants furent les éléments générateurs structurants l'implantation coloniale. Il s'inscrit dans un rectangle, caractérisé par ses limites: au Nord la mer, à l'Est et à l'Ouest les sites archéologiques, au Sud les terres agricoles. Le bâti se caractérisait par l'alignement à la rue. Les maisons sont d'un seul niveau couvertes d'une toiture en tuile à double pente. Le système constructif repose sur le système de mur porteur en pierre



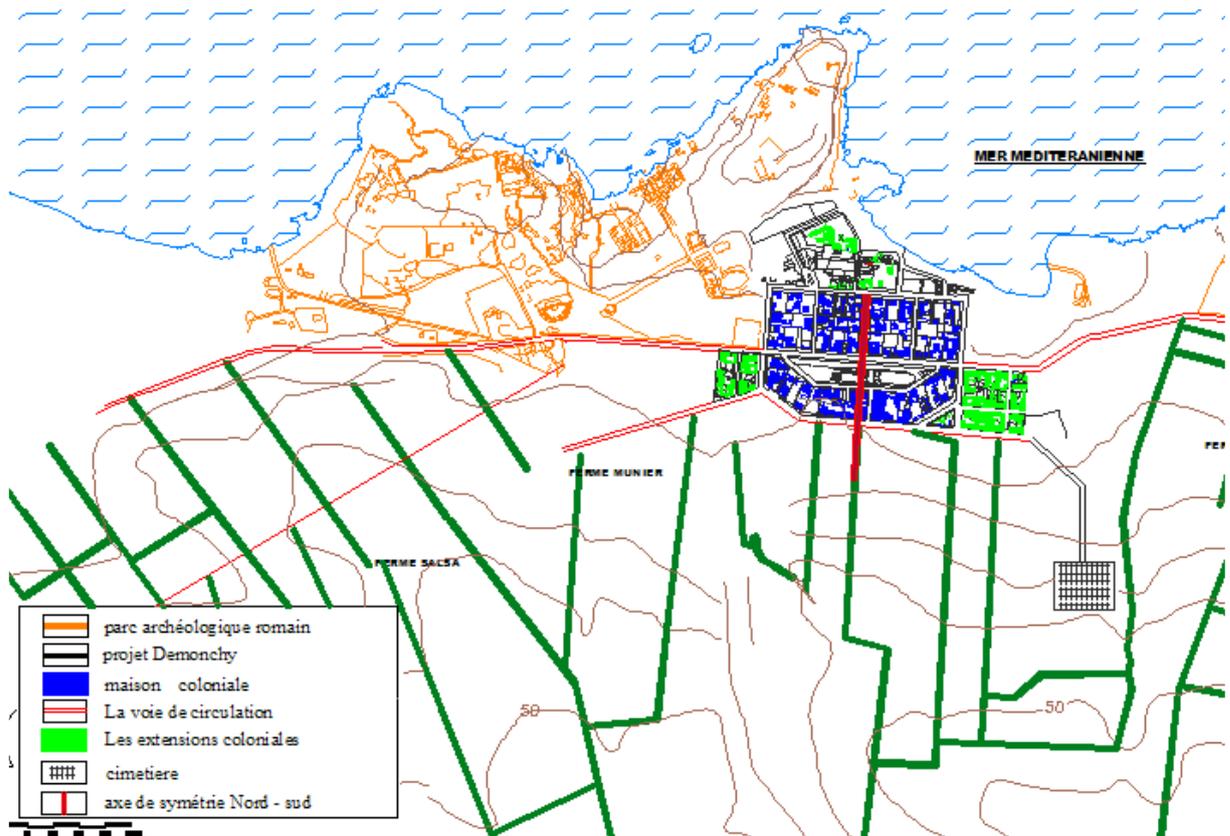
Carte 5 : Le tracé de village colonial 1861-1959

Source : musée de Tipaza

**Phase (III). 1861 -1948** : À cette époque le village connaît des extensions du noyau de base. Elles se sont réalisées comme suit :

- En 1864 : L'extension vers le Nord-Ouest par la construction de l'Ilot industriel CHAIX TREMAUX
- En 1925 : L'extension vers le Sud-ouest par la construction de l'Ilot de BOURGARD suivie d'une extension vers l'Est

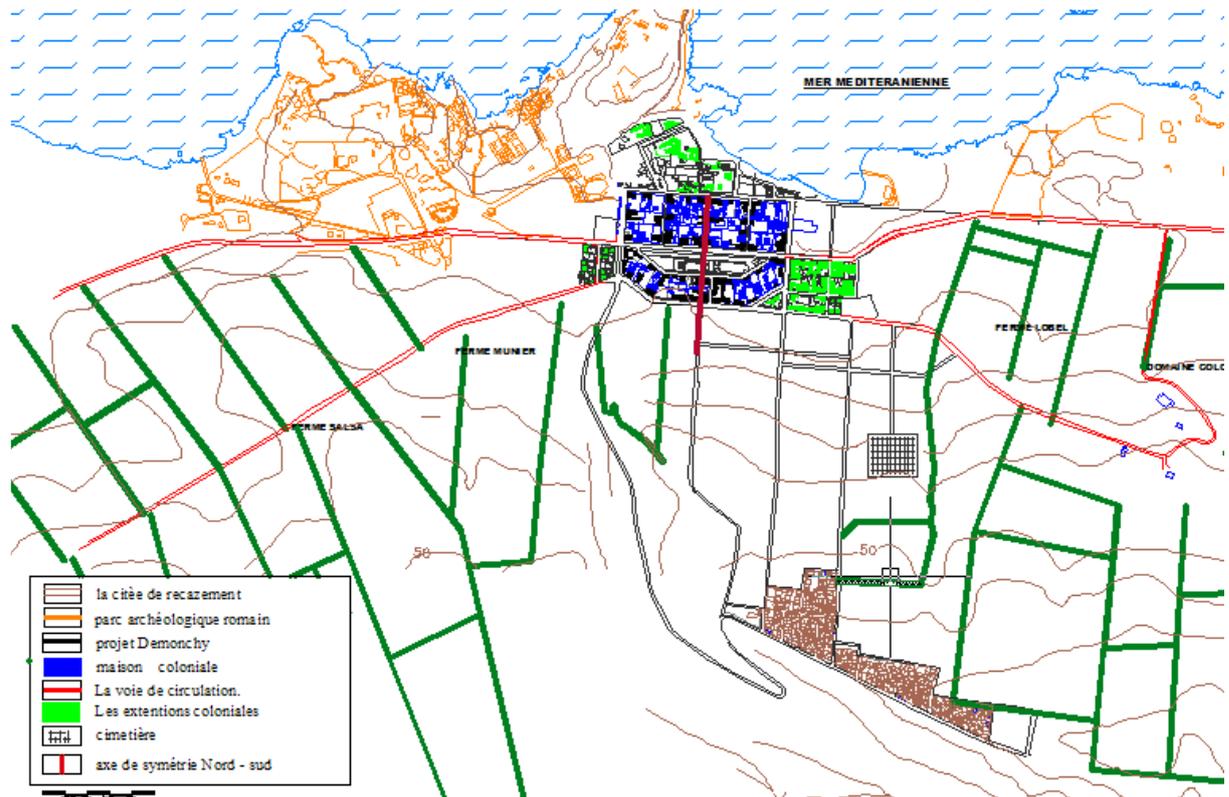
- En 1948 : la construction du port marque une dernière extension vers le Nord.



Carte 6 : Phase III: 1948-1959

Source : musée de Tipaza

- **Phase (IV). 1959 -1962 :** En 1959 : le mode de croissance change car il prend la direction Sud avec la création de la cité Oued Merzouget la cité HLM dans le cadre du plan de Constantine (1958-1962). La cité HLM fut édifée sur un plateau, elle est constituée de bâtiments juxtaposés d'une manière ponctuelle.



Carte 7 : Phase IV: 1959-1962

Source : musée de Tipaza

## 2.8. Tipaza à l'époque « Post Coloniale »

A partir de 1962 jusqu'à 1984, la ville de TIPASA a connu une expansion qui avait donné deux formes d'extensions distinctes : Une densification des Ilots à l'intérieur du village .Les cours intérieures ou les jardins avaient constitué une véritable réserve foncière qui ont été franchies par des chemins d'accès

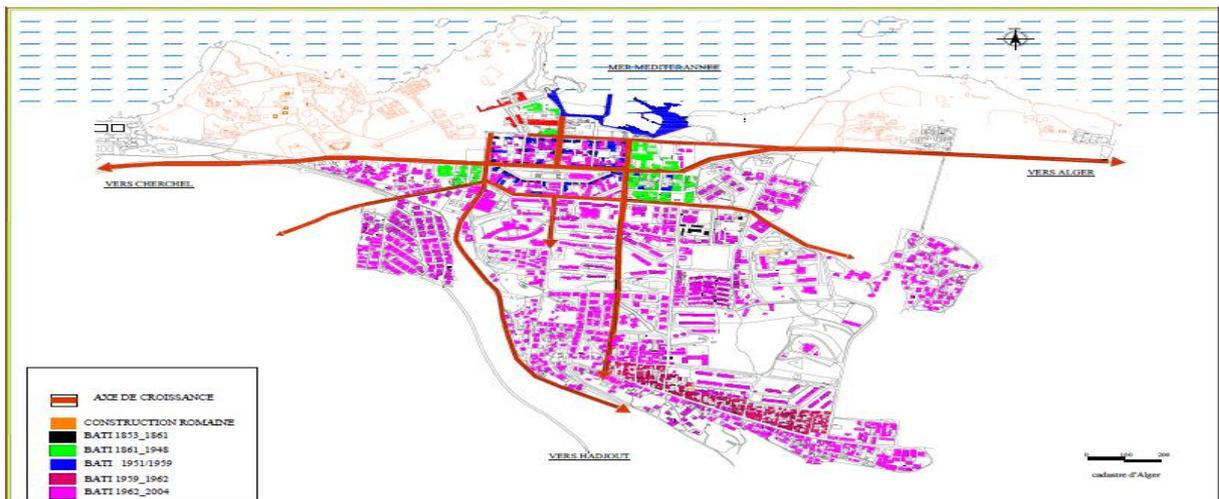
Le site archéologique de Tipasa avec son mausolée royal a été classé sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité le 17 décembre 1982. Il y figure parmi les six autres sites : Tassili (1982), Djemila (1982), Timgad(1982), Qualâa des Beni Hammad (1980), Vallée du M'Zab (1982) et la Casbah d'Alger(1992).

### Conclusion

Tipaza fut marquée par plusieurs civilisations, mais c'est l'époque romaine qui a tant marqué cette par son organisation, son architecture, et son caractère symbolique car l'histoire romaine reproduit le cours d'un processus naturelle.

## Synthèse

Le visiteur peut se projeter à travers les civilisations qui se sont installées à Tipaza, mais malheureusement ces jalons historiques se dégradent de jour en jour, ils souffrent de l'absence d'une politique de sauvegarde, de préservation et surtout de mise en valeur. L'état de ce dernier atteste donc de l'absence d'une réelle prise en charge de ce site classé patrimoine mondial de l'UNESCO.



Carte 8 : carte de synthèse

Source : musée de Tipaza

### 3. Les fouilles archéologiques

#### ➤ Le parc ouest

« Le decumanus : Il avait été marqué par deux portiques : des marches de différentes hauteurs en permettant l'accès depuis la voie.

#### ➤ Amphithéâtre

Cet édifice s'inscrit dans une forme elliptique dont le grand axe mesure 80m. Lors des fouilles, une galerie qui relie l'édifice à l'aqueduc est découverte. Selon les hypothèses, elle permet d'inonder l'arène pour des naumachies (des spectacles représentant des batailles navales). Malheureusement, son état de dégradation est très avancé ; Il n'en reste plus que le mur de Podium, quelques parties des structures voûtées qui supportaient les gradins, deux

portes principales orientées vers l'est et l'ouest et deux autres secondaires orientées vers les deux autres directions

### **Le temple anonyme**

Le Temple Anonyme donnait sur la partie du portique Sud du decumanus par trois portes ouvrant sur une cour à triple portique ; les bases de colonnes sont encore présentes au dessus de deux marches. En ce qui concerne temple lui-même, il ne reste que le soubassement et le départ de l'escalier d'accès à la cella, masse rectangulaire sur laquelle où était conservée la statue de la Divinité ; une jambe colossale de marbre y a été découverte actuellement exposée au musée de Tipasa.

#### ➤ **Le nouveau temple anonyme**

Situé tout près du temple anonyme Plus de quatre mètres de dénivellation séparent les parties dégagées.

#### ➤ **Le Forum**

Au centre la cité antique Romaine, ce dernier occupe une position centrale et élevée de la ville primitive, le forum est caractérisé par un dallage parfait, sa longueur est de 50 mètres.

#### ➤ **Capitole**

Il reste seulement les assises monumentales de l'escalier et le soubassement des trois chapelles accolées.

#### ➤ **Basilique judiciaire**

C'est un édifice à trois nefs, long d'une quarantaine de mètres. Au fond, s'ouvre, entre deux pilastres, une abside à laquelle on accédait par trois marches et qu'une grille isolait de la nef principale. Deux salles latérales flanquaient l'abside : chacune d'elles contenait une statue dont la trace du socle est encore visible sur le sol.

#### ➤ **Villa des fresques**

*Cette demeure luxueuse qui couvre près de 1000 m2 doit son nom aux enduits peints qui ornait ses murs, dont quelques fragments étaient retrouvés lors des fouilles. Une bonne partie de son sol est pavée de mosaïques à décor floral et géométrique. La maison possède aussi des thermes privés orientés vers le sud et solarium surplombant la mer*

### ➤ **Etablissement industriel**

Quatre récipients profonds, de forme carrée, fait de maçonnerie et alignées au pied d'un bassin rectangulaire, ce dernier se trouve basculé sur la partie des thermes qui lui servait de support. Il contenait un beau nombre de grandes jarres biens conservées, qui sont actuellement exposées dans le musée musée-jardin de la ville Tipasa.

### ➤ **Les petits thermes**

Situé au nord de la ville antique ces petits thermes, partiellement fouillés et assez endommagés. Ces thermes possédaient jadis de vastes bassins permettant d'accumuler l'eau nécessaire à leur alimentation. Ils sont caractérisés par des dimensions pas très grande, ils sont principalement composés : piscines et chambres chauffées, tièdes ou froides

### ➤ **La grande basilique chrétienne**

Deux sentiers s'offrent ici au visiteur pour escalader la colline de l'Ouest. L'un (marques vertes) suit de très près le littoral : il permet de voir les restes de pans de murs antiques, sapés par les grandes tempêtes.

### ➤ **L'enceinte primitive et les tours de contrôle**

L'enceinte fortifiée était bâtie au milieu du IIe siècle et s'allonge sur 2300 m et comprend 31 tours de forme carrée ou circulaire d'une hauteur allant de 8 à 9 m. Une de ces dernières a résisté à l'usure et la destruction des vandales. Elle est située à l'angle ouest du rempart, de forme circulaire, à l'intérieur on distingue parfaitement le début de l'arc qui supportait l'escalier hélicoïdal.

### ➤ **Mausolée circulaire**

*« Fouillé un peu rapidement autrefois, ce monument avait été dégagé un peu plus complètement il y a quelques années, simplement pour le rendre présentable. Le dégagement complet extérieur et intérieur qui s'imposait va permettre de le publier. Il est construit autour d'une tombe centrale orientée vers l'Est et creusée dans le rocher. Les sarcophages des arcosolia ont été dégagés. Ces recherches ont fait apparaître un deuxième niveau de tombes sous certains arcosolia. » Des chapiteaux, des fragments de demi-colonnes et d'entablement, retrouvés dans la fouille permettront sans doute de proposer une restitution de ce beau monument*

### ➤ **Théâtre**

Le théâtre de Tipasa, se situe au Nord, ses gradins étaient portés par des substructions voûtées, dont quelques-unes sont encore visibles ; l'hémicycle, assez petit, ne. On distingue à peine l'emplacement de la scène, qui avait une profondeur de 6m, 30. Les pierres de taille du théâtre, sont bien conservées mais par la suite elles furent enlevées par des entrepreneurs.

### ➤ **Nymphées**

De forme d'un hémicycle, dont le front mesure 24 mètres de largeur. Cette dernière était alimentée par un aqueduc, L'eau se répandait d'abord le long de la paroi du fond, sur une sorte de plate-forme cimentée, haute d'environ 2 mètres, ornée de statues et bordée de colonnes en marbre, à chapiteaux corinthien. La nymphée est bien conservés au niveau du parc ouest de Tipasa.

### ➤ **Grands thermes**

C'était, très certainement, un des édifices les plus importants de la ville, dont il occupait à peu près le centre Cette position centrale est aussi celle du village moderne certaines de ses installations le recouvrent en partie.

### ➤ **Le parc Est**

#### • **La basilique saint Pierre et saint Paul :**

L'édifice comporte trois nefs constituées par deux rangées de piliers et une abside surélevée.

#### • **La basilique Sainte Salsa**

Bâtie à l'emplacement présumé du tombeau de la sainte salsa pour lui rendre hommage après sa mort. Cet édifice mesurait à sa construction 10m de long, et il fut agrandi et remanié plus tard. De nombreuses mosaïques ornaient le sol de la basilique, aujourd'hui il ne reste que la dédicace de potentius de la sainte Salsa (se trouve aujourd'hui au musée des antiquités musulmanes à Alger) »<sup>20</sup>

---

<sup>20</sup> Mémoire de master, UMMTO Pour la revalorisation des sites archéologiques de Tipasa, réalisé par Mr ABDELLI H, Mr SEBKI M N, 2016, (Page 02). Consulté en mars 2017

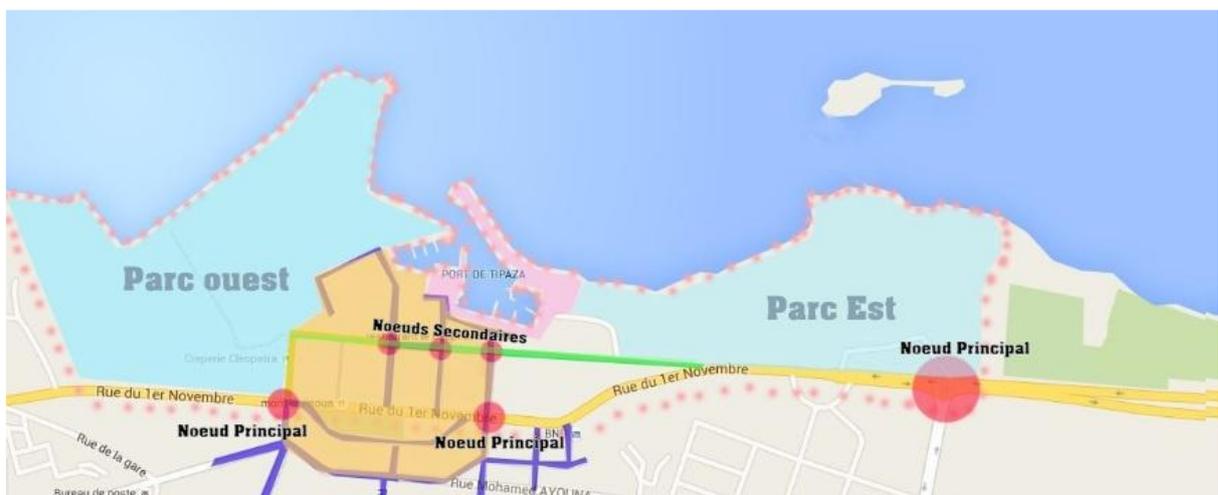
## 4. ANALYSE URBAINE

### ➤ SYSTÈME VIAIRES



Carte 9: carte des voies Source : PDAU

### ➤ LES NOEUDS



Carte 10: Carte des nœuds  
Source : Google Map traitée par Auteurs



Figure 3 : Nœud Principal Est source :auteur



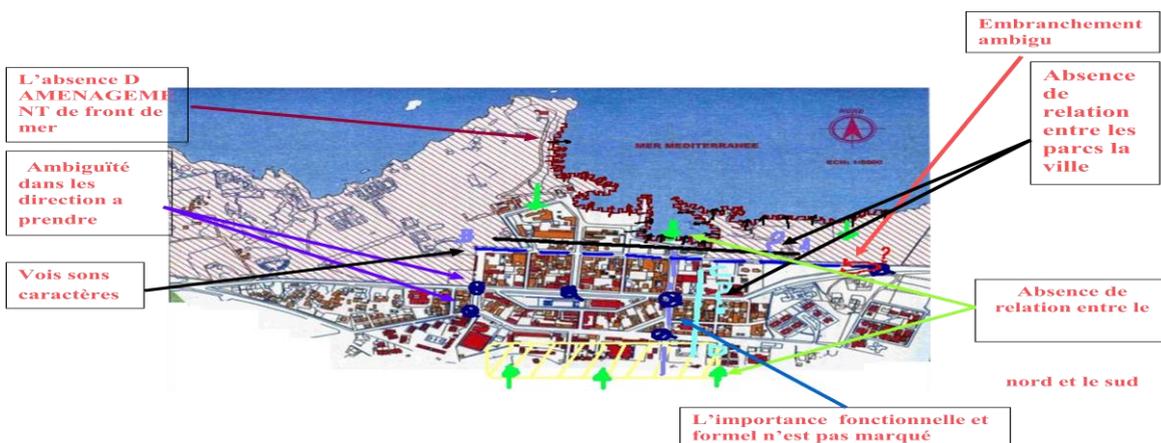
Figure 4 : Nœud Principal Ouest source :auteur

**Les places :**

- Place du port
- Place de la mosquée

➤ **Les éléments de repère :**

- **La mosquée :** Une singularité donnée par sa forme claire. Une dominance par sa taille, c'est une référence ponctuelle.
- **Le phare :** Le phare de Tipaza est un phare de jalonnement utilisé pour la navigation des bateaux accostant à au port de Tipaza
- **Le port :** Avec son importance historique et sa valeur dans la ville ainsi sa situation stratégique entre les deux parcs archéologique.



Carte 11 : carte de synthèse

source : pdau

## 5. Etat de conservation du site et les facteurs de sa vulnérabilité

Aujourd'hui, protéger les espaces de qualité, c'est protéger la rareté. Le spectaculaire développement économique et l'explosion démographique qui l'a accompagné, et la mutation inéluctable d'une société qui était encore auparavant largement rurale en une société postindustrielle et massivement urbaine ont contribué à transformer radicalement les paysages, l'emprise des villes et l'architecture des quartiers anciens.

Qu'il soit menacé par des opérations d'aménagement volontariste liées à une pression urbaine ou touristique ou par un « mitage » progressif d'autant plus difficile à contrôler, qu'il mette en jeu une multiplicité d'acteurs patrimoine apparaît comme une valeur en soi, chaque jour plus précieuse.

Les risques sur le site de Tipaza sont multiples, on peut les classer sous trois groupes

### 5.1. Les risques de destruction naturelle

« Les catastrophes sont des faits combinés d'aléas et de vulnérabilités résultant de l'interaction complexe entre de nombreux facteurs, dont la plupart dépendent du contrôle humain »<sup>21</sup> Il est évident que les catastrophes naturelles échappent au contrôle de l'homme, mais l'apport de ce dernier sera dans la prévention et l'atténuation autant que possible des impacts de ces catastrophes grâce à la mise en place de mesures techniques et de stratégies adéquates pour faire face à l'éventualité d'un phénomène donné.

### 5.2. Les menaces anthropiques

« La tendance à détruire, à détériorer par ignorance ou malveillance des œuvres d'art »<sup>22</sup> En effet, l'homme détruit et saccage pour diverses raisons : ignorance, pauvreté, méconnaissance, non appréciation et manque d'intérêt à l'égard des objets patrimoniaux.

### 5.3. L'urbanisation

« Le patrimoine est aussi exposé au développement sauvage de l'urbanisation ou un certain urbanisme est destructeur. Sous les coulées du béton, des pans d'histoire disparaissent ou bien ils sont menacés par l'aménagement et l'urbanisation hâtive »<sup>23</sup>

---

<sup>21</sup> UNESCO, Gérer les risques de catastrophes pour le patrimoine mondial, Manuel de référence Titre. consulté en Mars 2017

<sup>22</sup> Robert Paul, dictionnaire de la langue française. 1985. consulté en Mars 2017

<sup>23</sup> Catherine Dreyfus / Jean Paul Pigeat ; les maladies de l'environnement : la France en saccage ; Collection « Le point de la question » ; Sous la direction de Paul Alexander ; Edition : E.P 1971. Consulté en Mars 2017

Le sol algérien a connu depuis l'indépendance une grande urbanisation consommatrice d'espace, et dont on déplore souvent l'absence d'urbanisme.

La liste des sites violés au profit de l'urbanisation ne cesse de s'allonger au fil des ans. C'est ainsi que l'initiative d'affecter par arrêté de wilaya, un site archéologique clôturé à un investisseur privé pour y implanter un hôtel au niveau du site de Tipasa par exemple, bien qu'il soit classé comme patrimoine mondial de l'humanité, est lourde de conséquence

## **6. Données climatiques**

### **❖ Les températures**

Entre le mois de novembre et février la température est entre 9 et 14 c°, mais l'humidité est élevée entre 75% et 85%. Après cette période la température augmente et arrive à sa valeur maximale, par contre l'humidité diminue jusqu'au maximum 58%, partir du mois d'Août la température diminue jusqu'à elle arrive à sa valeur minimale mais l'humidité augmente jusqu'à elle arrive à sa valeur maximale 97%.

### **❖ Les vents dominants**

- Un vent faible à modéré, frais et humide Nord - Est souffle de Mai en Octobre, tandis que le vent Nord - Ouest souffle de Novembre en Mai apportent les pluies.
- Le sirocco se manifeste 14 jours / an en moyenne pendant la période estivale juillet et Août.

A Tipasa l'intensité du vent est assez forte sur la façade maritime. Les vents dominants de direction Nord- Ouest en hiver et Nord- Est en été

## **7. Lecture des documents d'urbanisme (PDAU et POS) :**

### **7.1 Disposition applicables aux parcs archéologiques classée sur la liste du patrimoine universel**

Ce secteur (les deux parcs archéologiques Est et Ouest) est classé sur la liste de patrimoine universel par UNESCO en 1982.

- les deux parcs s'étalent sur une superficie de 60ha.

-le site archéologique de Tipaza et son mausolée a été classé sur la liste de patrimoine mondial en 17 décembre 1982.<sup>24</sup>

### **Article1 : Type d'occupation ou d'utilisation des sols interdits**

- l'ouverture et l'exploitation des carrières.
- l'aménagement de terrain de camping et de caravanes.
- les établissements industriels, dépôt ou entrepôt d'une façon générale tous ce qu'est produire des déchets ou ferrailles qui nuisible sur l'hygiène ou le respect de l'environnement.
- des constructions présentant un caractère précaire.
- tous les constructions ou l'installation ne pas confondues avec le voisinage.
- les travaux d'agrandissement et de confortement de l'habitation, de commerce et de service existant.
- l'implantation des activités artisanales même classé.
- les établissements classés de deuxième et de troisième catégorie.
- les morcellements et les lotissements.
- implantation des équipements.
- l'extension horizontale et la transformation des établissements classé existants.
- la contrainte archéologique et de classement du bien stipule la servitude d'un dispositif servitude de 200 mètre de profondeur servir à produire un plan de protection prisera toutes la modalité d'aménagement ou de construction de cette zone.<sup>25</sup>

### **Article2 : Type d'utilisation et d'occupation des sols soumis à condition spéciales.**

Sont autorisés :

- les installations légères nécessaires aux fouilles archéologiques.
- les travaux d'aménagement paysager : parcours piéton, mobilier urbaine... -ces travaux doivent être étudié et règlementé dans le cadre d'étude de plan de

---

<sup>24</sup> <http://whc.unesco.org/fr/list/193/documents/>. Consulté en Mars 2017

<sup>25</sup> N.Sebki H .Abdelli Pour la revalorisation des sites archéologiques de Tipasa, UMMTO, 2015/2016. consulté en Mars 2017

protection des sites archéologique t leur zone de protection et dans le cadre de plan de gestion des parcs archéologiques.<sup>26</sup>

**Critique :** Les lois des PDAU sont très bien élaborées et bien précieux, mais malheureusement sont pas respectée, par exemple l'implantation des activités artisanales sont présentes à l'intérieure même site ainsi que la construction à l'usage d'habitation également présent, même la zone de servitude des 20 m n'est pas respectée.

### **B/Plan de sauvegarde établie par UNESCO :**

#### **➤ Missions de suivi antérieur :**

« Juillet 1989: mission d'un expert de l'UNESCO; Décembre 1989: mission UNESCO; mars-avril 1990: mission d'expert; octobre 1992: mission d'expert; février 2002: mission d'experts du Centre du patrimoine mondial ; septembre 2002: mission du Centre du patrimoine mondial » .<sup>27</sup>

**La mission du centre a rédigé un rapport par les autorités algériennes qui énumérait les actions les plus urgents à comprendre et à savoir :**

-délimitation de périmètre officiel de site du patrimoine mondial à partir des études archéologiques existants, et la publication d'un décret officiel temporaire gelant toutes les constructions à l'intérieure de site.

-élaboration d'un plan comprend un calendrier pour réinstaller les 100 familles vivant actuellement à l'intérieure de site à l'extérieure de ces limites, en consultation entre elles et les autorités locales.

-la réparation des toitures réserves qui sont actuellement de mauvais état, et sont entreposé des objets importants.<sup>28</sup>

-des mesures pour conserver les mosaïques et les autres constructions exposées, aussi le contrôle efficace du visiteur.

---

<sup>26</sup> <http://whc.unesco.org/fr/list/193/documents/> consulté en Mars 2017

<sup>27</sup> N.Sebki H .AbdelliPour la revalorisation des sites archéologiques de Tipasa, UMMTO, 2015/2016. consulté en Mars 2017

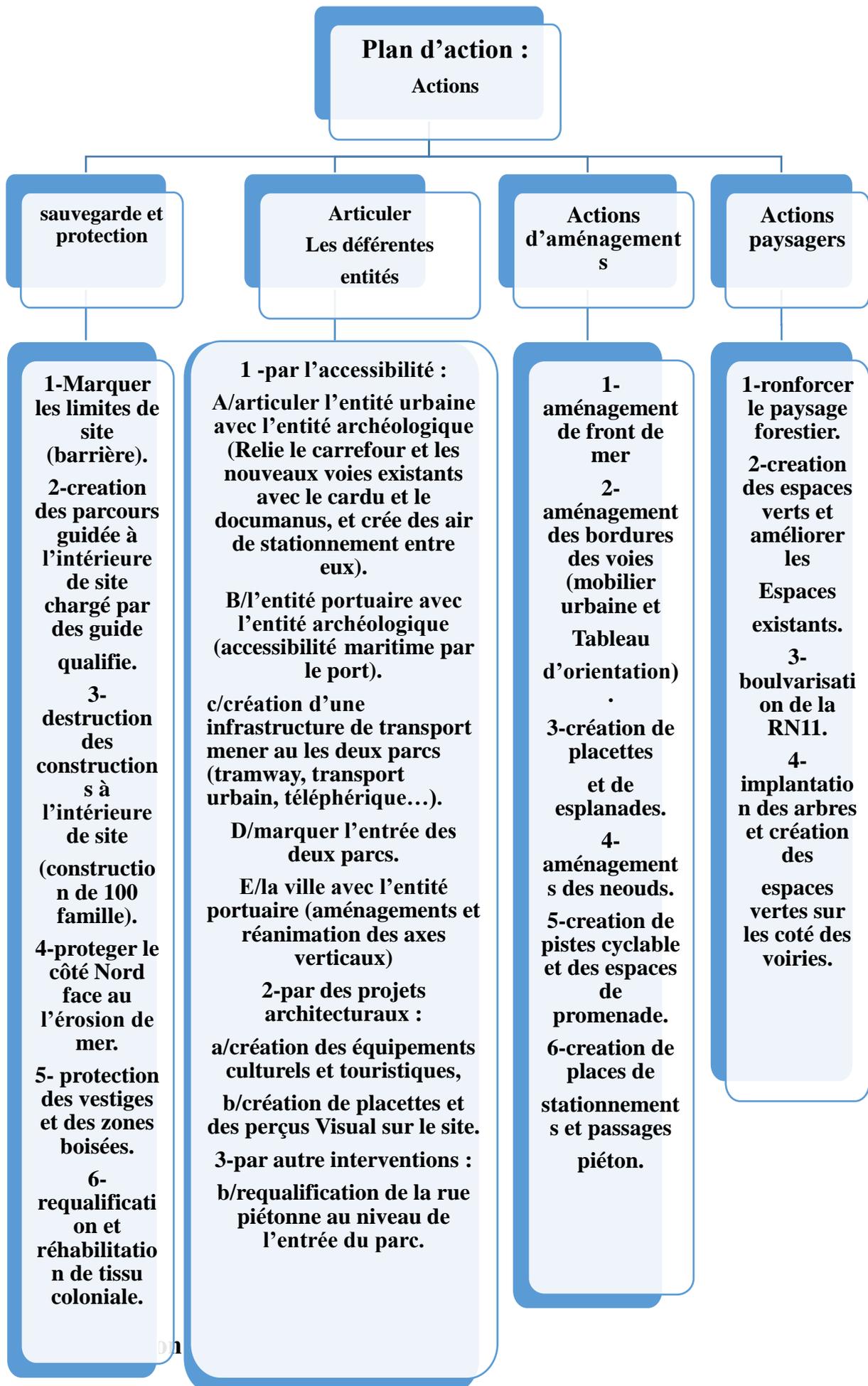
<sup>28</sup> N.Sebki H .Abdelli Pour la revalorisation des sites archéologiques de Tipasa, UMMTO, 2015/2016. Consulté en Mars 2017

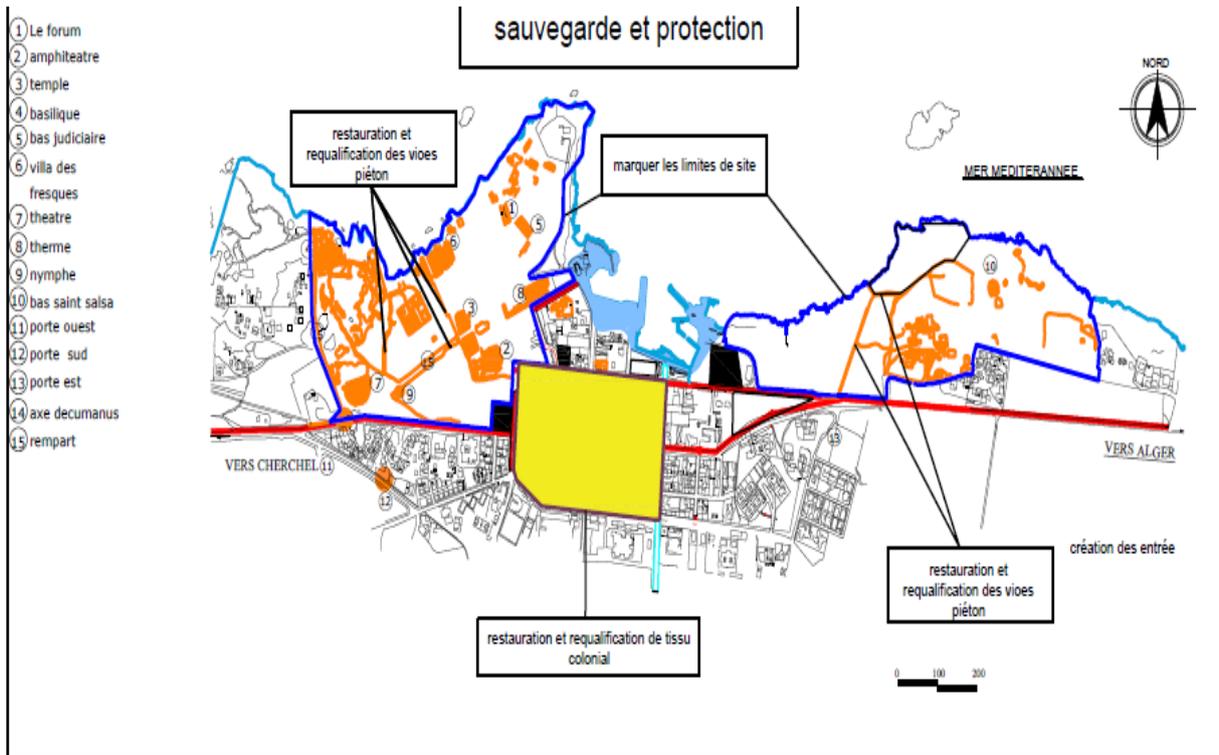
**Remarque :**

Le plan d'action établie par UNESCO n'est pas respecter à 100%, tel que la réinstallation des 100 familles à l'extérieure des bien, sont toujours installer à l'intérieure de parc Ouest de la ville de Tipaza.

<b>Forces :</b>	<b>Faiblesses :</b>
<p>-la richesse historique (vestiges,) et naturelle (relief, mer, oued ...).</p> <p>-patrimoine mondiale d'UNESCO.</p> <p>-plusieurs potentialités (naturelle, culturelle agricole)</p> <p>- Le site offre des échappées visuelles magnifiques exceptionnelles vers le mont du Chenoua, la mer méditerranée, les parcs archéologiques, les centres touristiques, et la ville de Tipasa.</p> <p>-Existence de sites boisés très intéressants pour tout futur aménagement de la zone.</p>	<p>-absence de relation et rupture entre :</p> <p>a/ l'entité archéologique et l'entité urbaine.</p> <p>b/le Nord et le Sud, ville – port.</p> <p>c/ les citoyennes et le site archéologique.</p> <p>d/le tissu colonial et les nouvelles extensions et ça menace ce dernier menace par la dégradation.</p> <p>manque remarquable :</p> <p>a/d'infrastructure touristique.</p> <p>b/des équipements culturelles.</p> <p>c/places de stationnement, passages piéton et animation au niveau d'accessibilité de site</p> <p>d/aménagement au niveau de placette de port.</p> <p>-des factures très importants pas prés en charge tel que :</p> <p>a/le carrefour, malgré leur importance et leur valeur significatives au niveau des voies et les entités qui marquent le site.</p> <p>b/l'accessibilité maritime.</p> <p>c/le front de mer.</p>

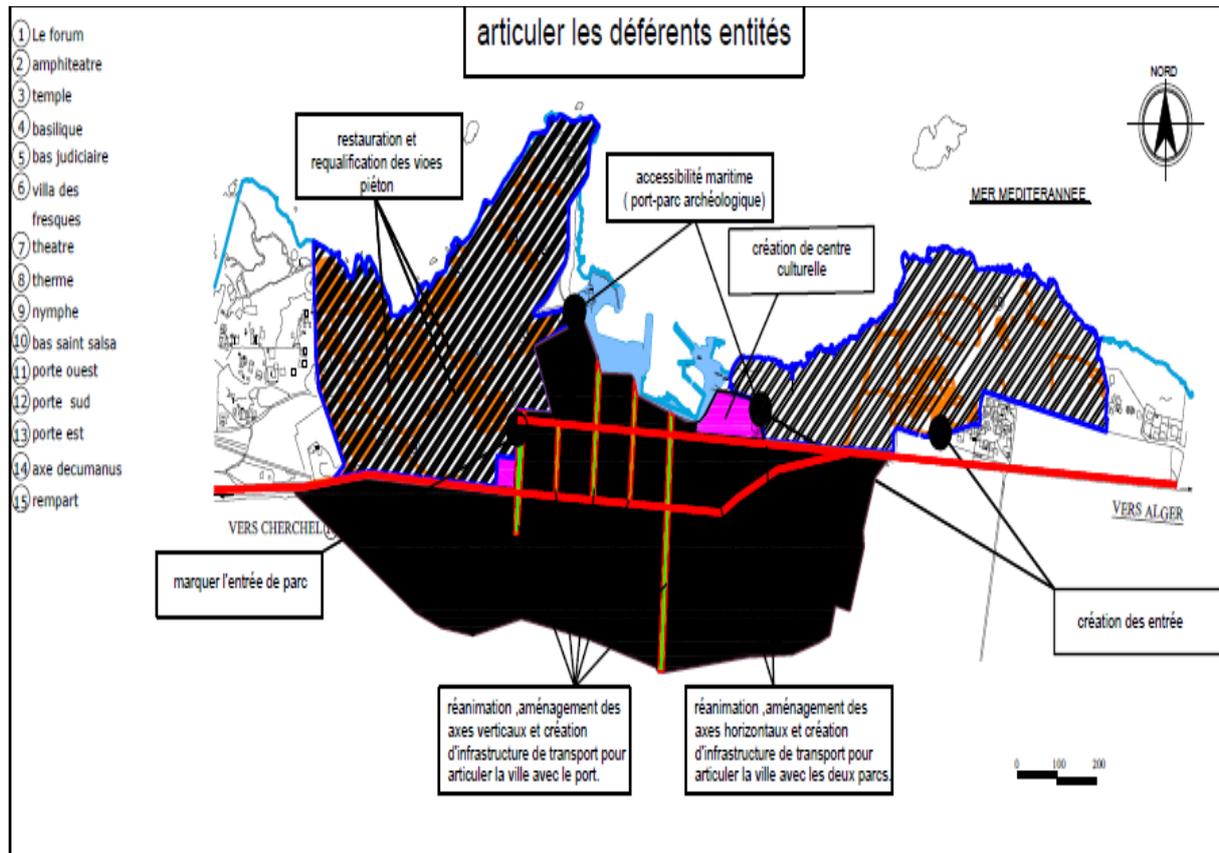
<b>Opportunités :</b>	<b>Menaces :</b>
<p>-la situation géographique et la présence de mer, montagne offre un paysage exceptionnel.</p> <p>-bonne et la multiplication de l'accessibilité.</p> <p>- zone urbaine polyfonctionnel a eu flux considérable surtout en Eté.</p> <p>-le port offre une bonne accessibilité maritime.</p>	<p>- les dégradations naturelles.</p> <p>-l'extension et croissance urbaine anarchique.</p> <p>-problèmes géotechniques (problème géologique, problème de pentes, problème hydrogéologique).</p> <p>-inconnaisance des citoyennes.</p> <p>-écoulement des eaux usé qui travers la ville romaine.</p> <p>-le séisme, Tipaza classé en règlements parasismique algérienne en zone 3 de fort séismicité.</p> <p>-absence de limite de site matérialisé.</p>





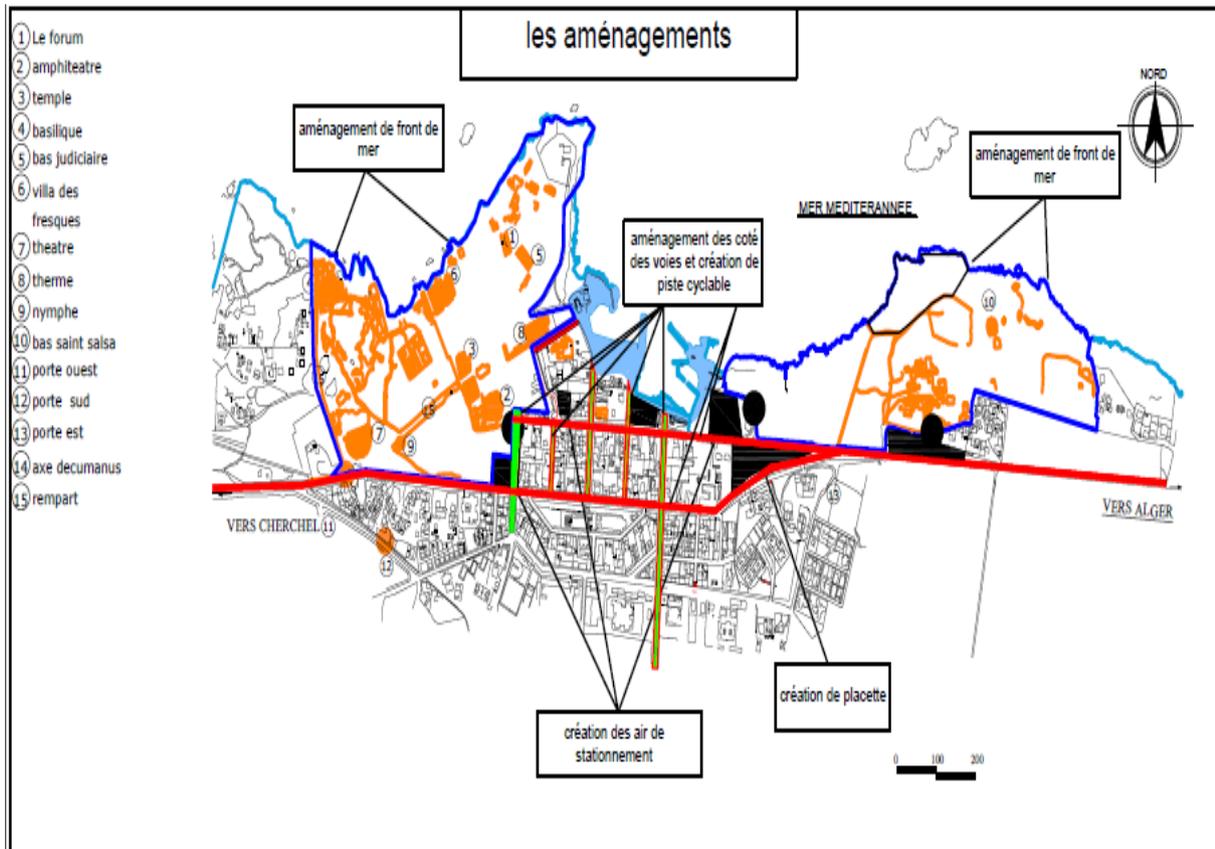
Carte 12 : sauvegarde et protection

source : pdau



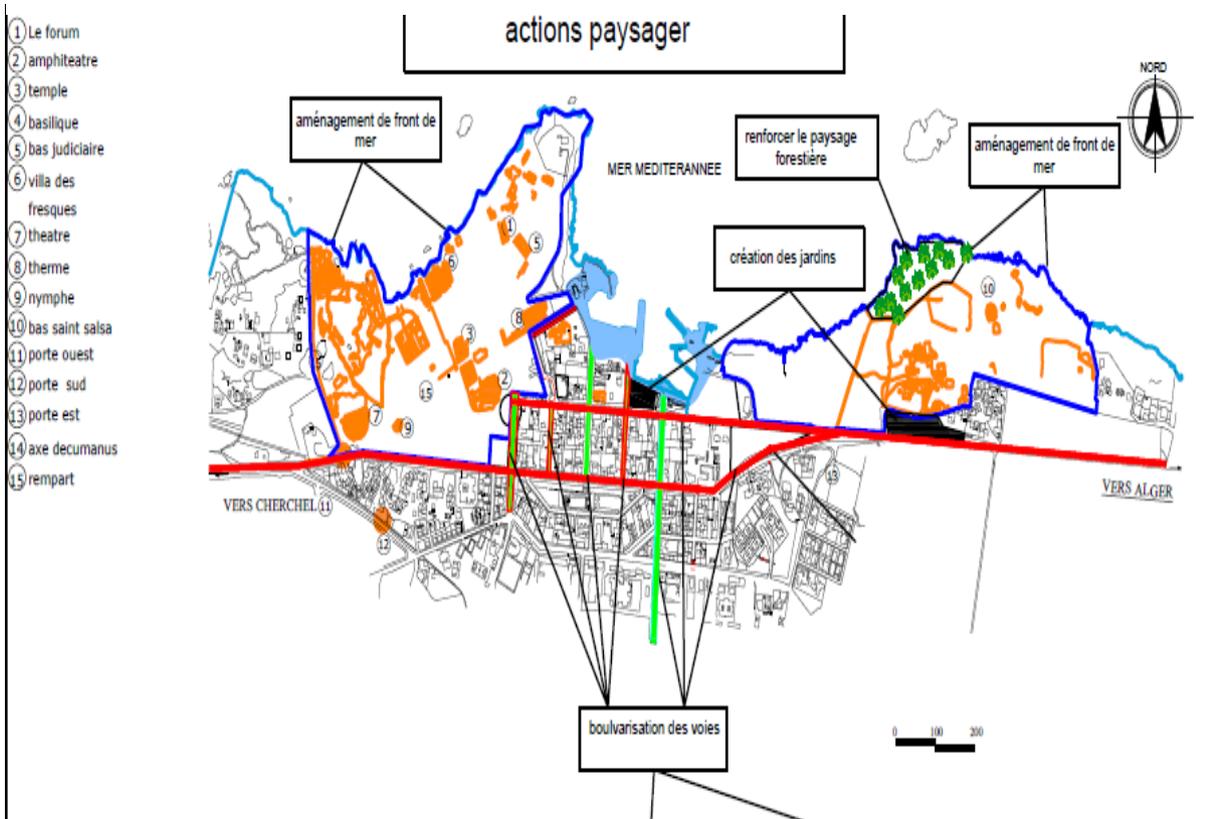
Carte 13 : articuler les différentes entités

source : pdau



Carte 14 : Les aménagements

source : pdau



Carte 15: action paysager

source : pdau

**Conclusion**

A terme de chapitre nous pouvons conclure que Tipasa dispose d'une grande richesse en vestiges archéologique et pour les maitre en valeur on a proposé un plan d'action porte les actions nécessaires pour revaloriser le site de Tipaza. On a constaté aussi dans ce chapitre que Tipaza peut porter un projet architectural qui favorise la conservation du patrimoine, c'est ce que nous allons développer dans le chapitre suivant.

## Introduction

La Culture est un concept très difficile à appréhender et à cerner et cela est dû à l'intérêt porté à ce concept depuis toujours. Les définitions sont innombrables ce qui laisse le chercheur un peu perplexe. « *La culture, c'est ce qui reste dans l'esprit quand on a tout oublié* <sup>28</sup> ». « *La culture est la production spirituelle (principes, idée et idéologie) et matérielle* l'ensemble de caractéristique spirituelle, intellectuelles et sentimentales qui différent une société par rapport à l'autre, dans un temps détermine si elle englobe aussi les principaux droites de l'homme dans les traditions et les croyances.

L'équipement à concevoir doit répondre à des besoins, traduits se forme d'un programme déterminé par des activités et des surfaces.

L'élaboration de ce programme se fera sur la base des objectifs fixés lors de notre approche thématique en tenant compte du thème culturel.

Dans l'architecture d'un ensemble destiné à des activités culturelles, le plus important est de mettre le public en rapport avec le fait culturel ; pour cela il faut envisager autant d'espace à plusieurs caractéristiques pour un maximum d'actions et d'activités.

### 1. Choix du thème

Après notre analyse contextuelle effectuée sur le site de Tipaza avec ces deux parcs archéologique connus mondialement qui sont malheureusement abandonnés et délaissés par les habitants on a proposé un plan d actions et parmi ces actions qui ne permettront de mettre en valeurs ce patrimoine archéologique, on va réaliser un centre culturel antique.

### 2. Définition du centre culturel

« Est une institution, également à but non lucratif, qui met en relation les œuvres de création et le public, afin de favoriser la conservation de patrimoine, la création et la formation artistiques et plus généralement, la diffusion des œuvres de l'art et de l'esprit, dans un bâtiment ou un ensemble de bâtiments spécialement adaptés à ces missions »<sup>29</sup>

---

<sup>28</sup>[https://search.yahoo.com/yhs/search?hspart=Lkry&hsimp=yhs-newtab&u\\_ip=154.121.251.94&type=YHS\\_SI\\_4600&%20p=Attrib](https://search.yahoo.com/yhs/search?hspart=Lkry&hsimp=yhs-newtab&u_ip=154.121.251.94&type=YHS_SI_4600&%20p=Attrib) .Consulté en Avril 2017

<sup>29</sup> [https://search.yahoo.com/yhs/search?hspart=Lkry&hsimp=yhs-newtab&u\\_ip=154.121.251.94&type=YHS\\_SI\\_4600&%20p=Cl](https://search.yahoo.com/yhs/search?hspart=Lkry&hsimp=yhs-newtab&u_ip=154.121.251.94&type=YHS_SI_4600&%20p=Cl).Consulté en Avril 2017

### 3. Le rôle de l'équipement

Notre équipement est appelé à jouer un rôle majeur et actif pour la mise en valeur de patrimoine archéologique de Tipaza et faire rattacher le public à son identité, sa mémoire et son histoire et améliorer sa qualité de vie.

#### 3.1. Etude des exemples :

Le choix des exemples s'est basé sur les critères suivants :

- L'équipement doit être un lieu de d'échange social et d'enrichissement culturel.
- L'équipement doit être intégré à son environnement immédiat.

##### 3.1.1. Le centre culturel marie TJIBAOU :

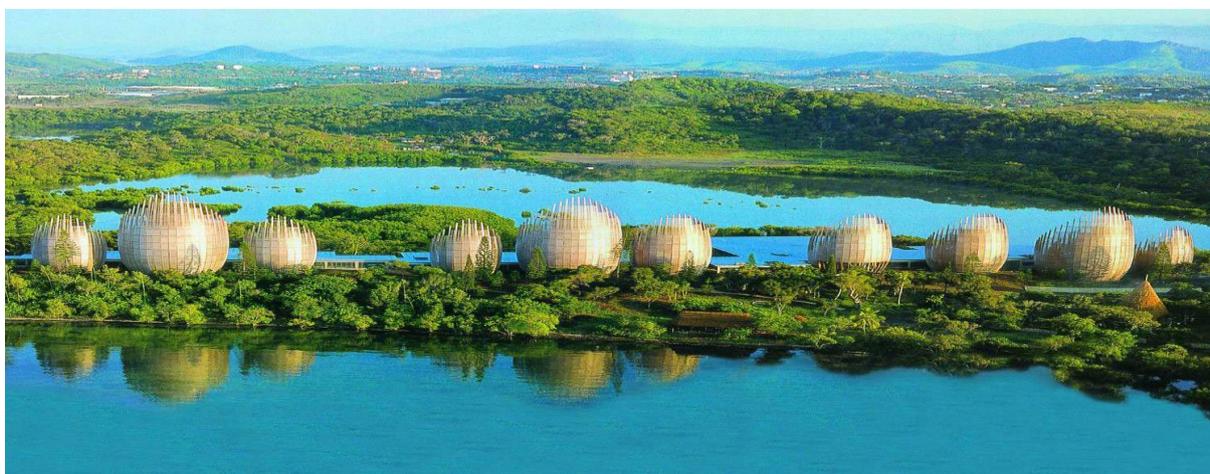


Figure 1 : centre culturel marie TJIBAOU Source : HDA-centre-Tjibaou.pdf page 1

##### ➤ Présentation :

Ouvre de l'architecte italien Renzo piano, le centre culturel jean marie tjibaou est situé près de Nouméa (Nouvelle Calédonie) et a été inauguré en 1998. C'est un complexe de dix bâtiments high-tech de bois en forme de huttes célébrant la culture kanak.<sup>30</sup>

<sup>30</sup> HDA-centre-Tjibaou.pdf page 28

➤ **Etude de projet :**

Le centre culturel Tjibaou est un pôle de développement de la création artistique et un centre de diffusion de la culture contemporaine kanak. Il assure la pratique des références culturelles nouvelles et communes à la nouvelle Calédonie. C'est un pôle de rayonnement et d'échanges culturels internationaux.

➤ **Circulation et accessibilité :**

Le projet se présente dans un seul plan (linéaire) qui est en dégradation suivant la morphologie du terrain, une circulation horizontale qui touche tous les pôles en même temps qui s'aboutit jusqu'à une vue panoramique sur mer.

Le projet est accessible en plusieurs points vus de son échelle et encore de la typologie fonctionnelle.

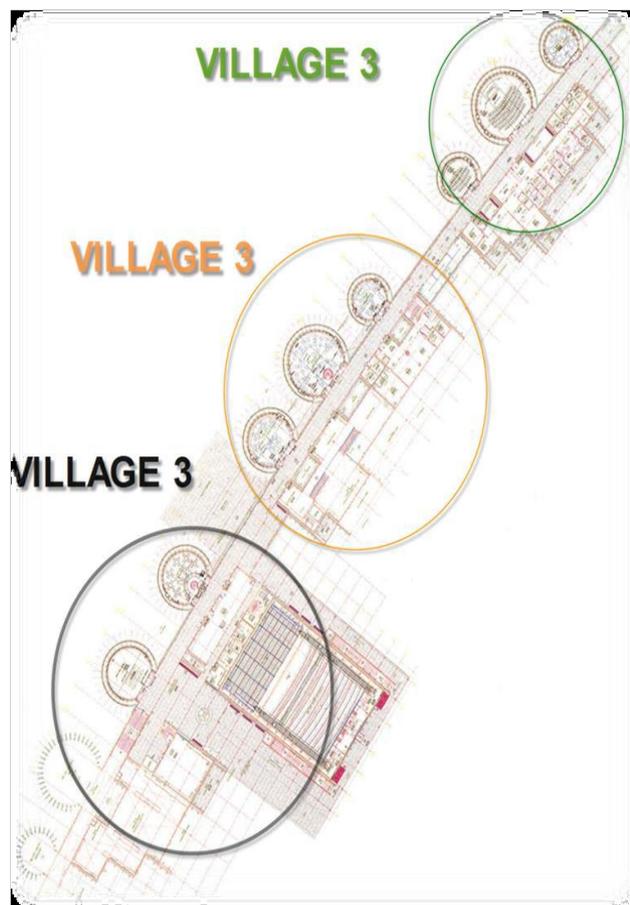


Figure 2 : plan masse Source :HDA-centre-Tjibaou.pdf page 29

➤ **L'architecture du centre :**

D'une superficie de 6.970 m<sup>2</sup>, le centre culturel tjibaou s'étend sur 8 hectares. Il se compose de 3 villages qui regroupent au total 10 cases, d'une surface moyenne de 90 m<sup>2</sup> chacune et dont la plus haute culmine à 28 mètres. Renzo piano a inscrit les bâtiments dans la végétation.

C'est en s'inspirant de l'architecture traditionnelle kanak et notamment de la construction de cases que l'architecte a dessiné les dix cases du centre dont l'ossature allie le métal au bois. Les cases conjuguent les techniques du futur avec

les matériaux traditionnels. Les cases des trois villages sont reliées entre elles par une épine dorsale qui évoque l'allée centrale spécifique à l'habitat traditionnel kanak. L'architecture du centre est très présente sur le site. Le centre culturel se confond avec la végétation originale du lieu a été enrichie de nombreuses espèces endémiques au pays.<sup>31</sup>

<sup>31</sup> HDA-centre-Tjibaou.pdf page 28

**Plan village 1 :** accueil, exposition, cafétéria, spectacle.

La place haute où se situe l'accueil donne accès au premier village. Celui-ci a vocation d'expositions aussi bien dans les trois cases que dans les volumes bas. S'y ajoutent une case cafétéria et une salle de spectacle de 400 places, complétée par une salle extérieure de 1000 places.

**Plan village 2 :** médiathèque, exposition temporaires, et l'administration.

Le second village accueille dans les trois cases une médiathèque ; un espace d'expositions temporaires, des locaux d'administration et salles de réunion dans les volumes bas.

**Plan village 3 :** projection vidéo, débats, classe de culture.

Les espaces du troisième village sont consacrés à la pédagogie, aux débats et à l'administration. Une desserte souterraine relie les deux derniers villages.

### 3.1.2 Institue de monde arabe :

➤ **Présentation :**

L'IMA est une réussite urbaine incontestable. C'est un pont entre la culture arabe et occidentale. C'est un bâtiment qui honore Paris et lui donne tout son sens.

Ses objectif est de développer et approfondir en France l'étude, la connaissance et la compréhension du

Monde arabe.<sup>32</sup>

Ainsi favoriser les échanges culturels, la communication et la coopération entre la France et le monde arabe surtout dans le domaine des sciences et techniques.

L'IMA est un lieu de réconciliation (trait d'union) :

- Entre 2 cultures (occidentale et orientale).
- Entre 2 religion (chrétienne et musulmane).
- Entre 2 tissus urbains : le vieux et le nouveau Paris.

➤ **La situation :**

Situé sur le quai de la seine de Paris face à l'ancien Paris, à l'alignement du boulevard saint –Germain à proximité de notre dame de Paris, et de l'université de Jussieu dons il est séparé par un mur plein et envahit par le jardin des plantes.

➤ **Composition volumétrique du bâtiment:**

L'institut du monde arabe et composé de deux bâtiments parallèles séparé par une grande faille, elle-même prolongée par un patio. L'un de ces bâtiments, s'ouvrant sur l'université de Jussieu,



Figure 3 : Institue de monde arabe

Source : 02APPROCHE THEMATIQUE.pdf page 32

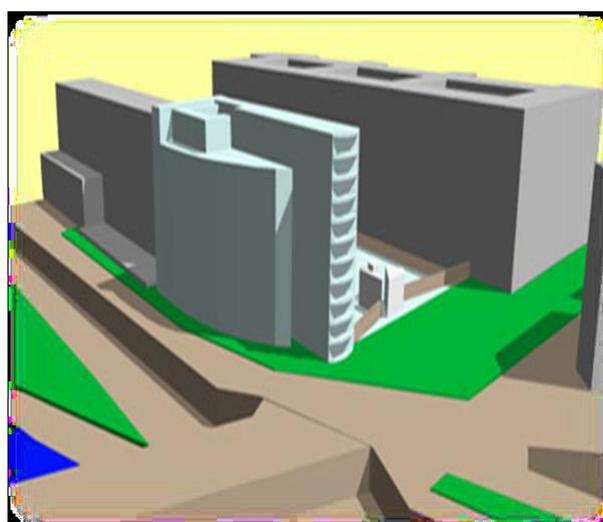


Figure 4 : Composition volumétrique du bâtiment: Institut de monde arabe

Source : 02APPROCHE THEMATIQUE.pdf page 33

<sup>32</sup> 02APPROCHE THEMATIQUE.pdf page 32

abrite la bibliothèque et l'autre, s'ouvrant sur la seine, accueille le musée. En parties haute et basse de l'édifice ont été répartis les services communs.<sup>33</sup>

➤ **Programmation intérieur:**

Le programme de l'IMA comprenait plusieurs catégories de locaux:

- Musée de l'art et de la civilisation arabo-islamiques.
- Médiathèque largement ouvert au public.
- Salles d'expositions.
- Auditorium.
- Des services communs.

➤ **Plan sous-sol :**

Au sous-sol a été aménagée une salle hypostyle pouvant être modulée pour recevoir les expositions les plus diverses. A ce niveau ont été également annexés un auditorium et un espace pour les jeunes.

1-Salle hypostyle

2-Auditorium de 352 places

3-Salles d'expositions temporaires

4-Salles d'actualités.

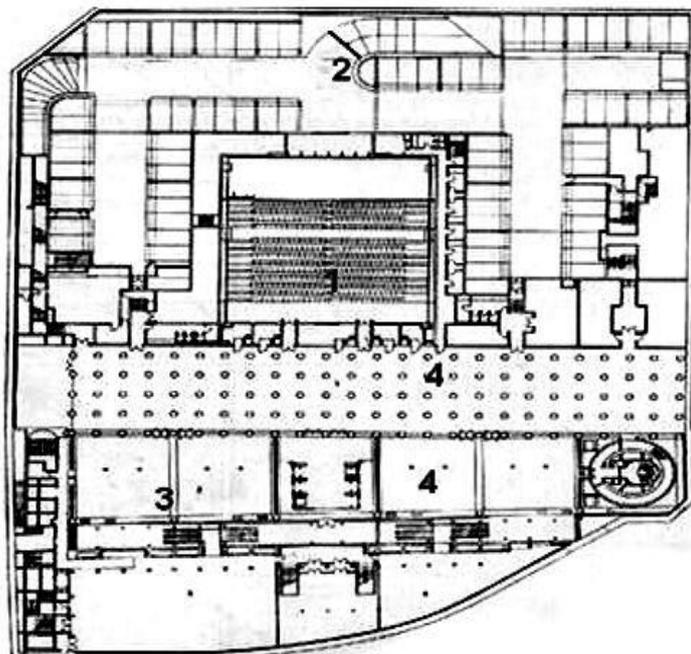


Figure 5 : Plan sous-sol

Source : 02APPROCHE THEMATIQUE.pdf page 33

**Plan R.D.C :**

Au R.D.C sont installés les services d'accueil un espace consacré aux expositions temporaires une salle d'actualité, un café littéraire, une librairie et une boutique.

1- Hall.

2- Hall d'accueil.

3- Vide sur les salles d'actualités.

4- Vide sur les salles d'expositions temporaires.

**Entrée principale.**

**Entrée secondaire au nord.**

**Entrée secondaire au sud.**

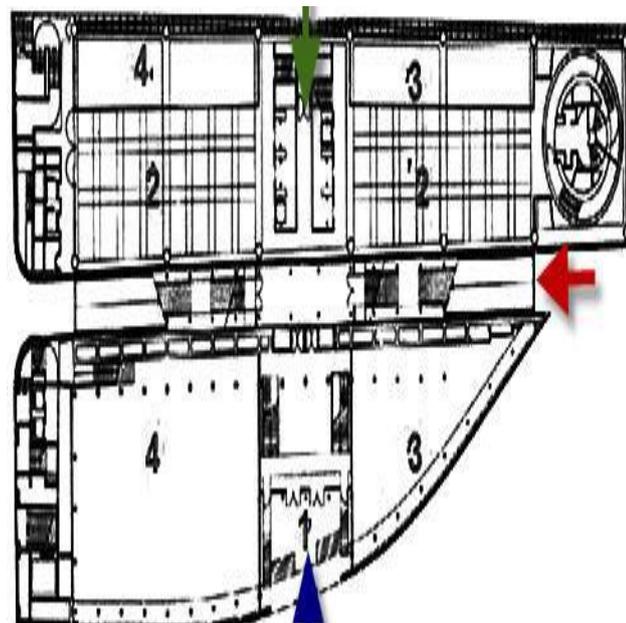


Figure 6 : Plan R.D.C

Source : 02APPROCHE THEMATIQUE.pdf page 34

<sup>33</sup> 02APPROCHE THEMATIQUE.pdf page 33

### Plan quatrième étage :

- 1-Musée
- 2-Vide sur la bibliothèque.
- 3-Patio.

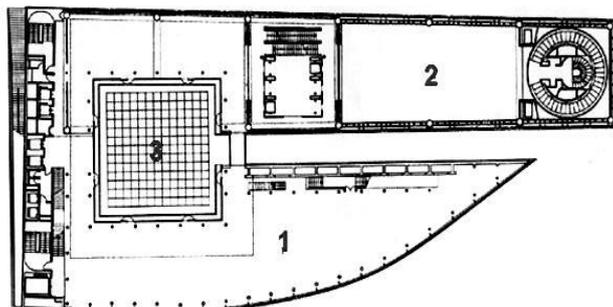


Figure 7 : Plan quatrième étage

Source : 02APPROCHE THEMATIQUE.pdf page 34

### ➤ Plan sixième étage :

- 1-Musée.
- 2-Vide sur la bibliothèque.
- 3-Bureaux.

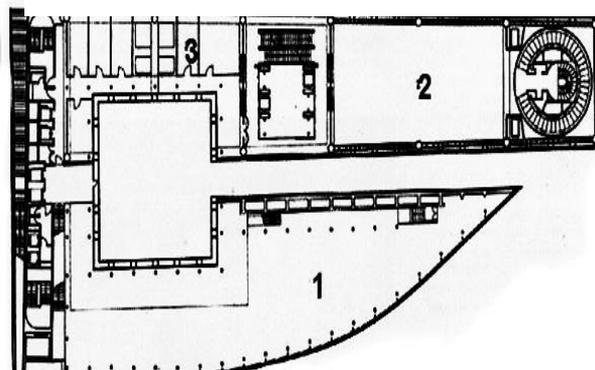


Figure 8 : Plan sixième étage

Source : 02APPROCHE THEMATIQUE.pdf page 34

### ➤ Plan neuvième étage :

- 1-Salle du haut- conseil
- 2-Cafétéria.
- 3-Terrasse.

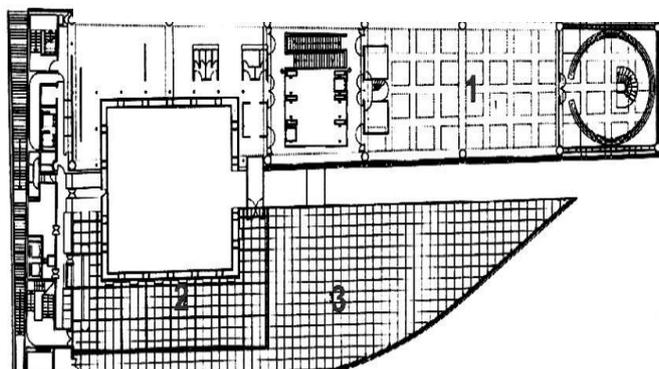
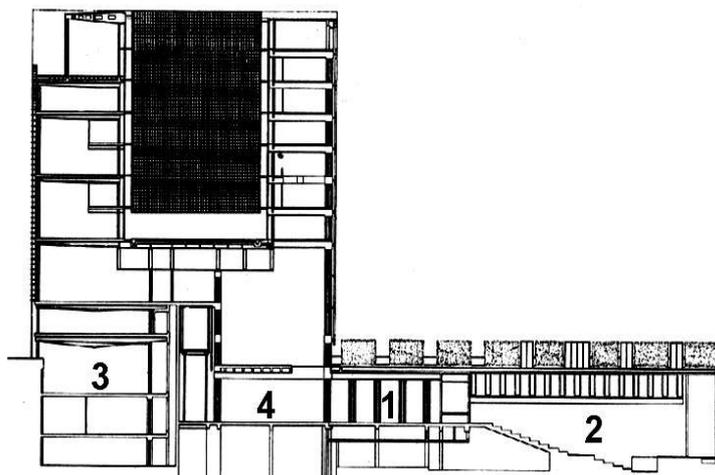


Figure 9 : Plan neuvième étage

Source : 02APPROCHE THEMATIQUE.pdf page35

### ➤ Coupe transversale :

- 1- Salle hypostyle.
- 2-Auditorium de 352 places.
- 3- Salles d'expositions temporaires.
- 4-Salles d'actualités.



49

Figure 10 Coupe transversale

Source : 02APPROCHE THEMATIQUE.pdf page35

**Synthèse :**

Ces projets présentent un exemple concret où les architectes ont su trouver un compromis entre les exigences techniques et l'esthétique entre l'espace ouvert et l'espace fermé de ces exemples, on retient :

- ✓ Aspect urbain
- ✓ Aspect architectural
- ✓ Organisation spatiale et fonctionnelle

**4. LE PROGRAMME**

Dans l'architecture d'un ensemble destiné à des activités culturelles, le plus important est de mettre le public en rapport avec le fait culturel ; pour cela il faut envisager autant d'espace à plusieurs caractéristiques pour un maximum d'actions et d'activités.

Le choix d'un équipement renfermant des activités culturelles dans une zone déterminée pour un public donne une certaine idée sur son programme.

L'un des points principaux du programme est de créer des espaces qui permettent la mise en valeur de patrimoine archéologique de Tipaza.

Les activités majeures sont :

La formation (initiation), l'animation, la culture, l'échange. , Atteignant une multi – discipline s'ouvrant à plusieurs activités.

Cet équipement permet au grand public, étudiants, professeurs, créateurs, innovateurs et touristes de se recréer dans des dimensions culturelles avec des activités d'animations.

<b>PROGRAMME QUANTITATIF</b>	
<b>ESPACES</b>	<b>SURFACE</b>
<b>Hall d'accueil</b>	<b>28.30m<sup>2</sup></b>
<b>Salon d'accueil</b>	<b>24.64 m<sup>2</sup></b>
<b>Bureau de renseignement et information</b>	<b>15.83 m<sup>2</sup></b>
<b>Exposition permanente</b>	<b>85.80 m<sup>2</sup></b>
<b>Librairie</b>	<b>23.65 m<sup>2</sup></b>
<b>Boutique d'art</b>	<b>22.19m<sup>2</sup></b>
<b>sanitaires</b>	<b>19.90 m<sup>2</sup></b>
<b>Exposition temporaire</b>	<b>129.67 m<sup>2</sup></b>
<b>Boutique artisanat</b>	<b>35.00 m<sup>2</sup></b>
<b>restaurant</b>	<b>76.03m<sup>2</sup></b>
<b>sanitaires</b>	<b>23.02 m<sup>2</sup></b>
<b>Auditorium</b>	<b>199.08 m<sup>2</sup></b>

<b>cafeteria</b>	<b>25.44m<sup>2</sup></b>
<b>sanitaires</b>	<b>14.56m<sup>2</sup></b>
<b>Salle maquette des civilisations antique de Tipaza</b>	<b>100.18m<sup>2</sup></b>
<b>Salle d'exposition virtuelle 3d</b>	<b>98.28m<sup>2</sup></b>
<b>Salon de thé</b>	<b>40.32m<sup>2</sup></b>
<b>sanitaires</b>	<b>21.10m<sup>2</sup></b>
<b>Espace de consommation</b>	<b>40.48m<sup>2</sup></b>
<b>Atelier de travaux artisanaux</b>	<b>71.15m<sup>2</sup></b>
<b>Atelier de peinture et de dessin</b>	<b>61.26m<sup>2</sup></b>
<b>Exposition des objets antique de Tipaza</b>	<b>199.68m<sup>2</sup></b>
<b>Atelier de gravure sur bois</b>	<b>70.04m<sup>2</sup></b>
<b>Atelier de gravure sur cuivre</b>	<b>68.01m<sup>2</sup></b>
<b>Atelier de gravure sur bijoux</b>	<b>47.52m<sup>2</sup></b>
<b>Atelier de gravure sur tapisseries</b>	<b>100.36m<sup>2</sup></b>
<b>Sanitaires</b>	<b>24.01m<sup>2</sup></b>
<b>Administration</b>	<b>145.11m<sup>2</sup></b>
<b>Salle de lecture</b>	<b>180.00m<sup>2</sup></b>
<b>rayonnage</b>	<b>23.00m<sup>2</sup></b>
<b>Bureau de contrôle</b>	<b>15.00m<sup>2</sup></b>
<b>Cafeteria terrasse</b>	<b>31.00m<sup>2</sup></b>
<b>sanitaires</b>	<b>22.00m<sup>2</sup></b>

## 4.1. Le choix et l'analyse de l'assiette

### 4.1.1. Choix de l'assiette d'intervention

Notre choix s'est porté sur l'assiette qui se trouve entre les deux parcs, le port et la ville

L'importance des avantages qu'elle offre à l'implantation du notre projet qui sont comme suite

- L'assiette bénéficie des vues panoramiques sur la ville, la mer et les deux parcs archéologiques
- Bonne accessibilité par RN11 et les axes verticaux.
- L'assiette va beaucoup contribuer à l'articulation entre les trois volets marins, archéologiques et la ville.



Carte1 : l'assiette d'intervention

Source :pdau

### ❖ Limite de périmètre

L'assiette d'intervention est délimitée par :

- Le port au Nord-ouest.
- Le parc archéologique au Nord Est.
- Le village colonial français  
Ou le centre historique au sud et l'ouest

### ❖ Accessibilité

- La RN11
- Le port
- Les voies secondaires

### ❖ Forme et morphologie

Le site a une forme irrégulière, avec une surface de 28000 m<sup>2</sup>.

Et avec une pente très faible 5

## 5. Principes et concepts

La construction de projet se base sur l'élaboration d'un système de concepts.

### 5.1. Les concepts liés au programme :

#### ➤ Fonctionnalité :

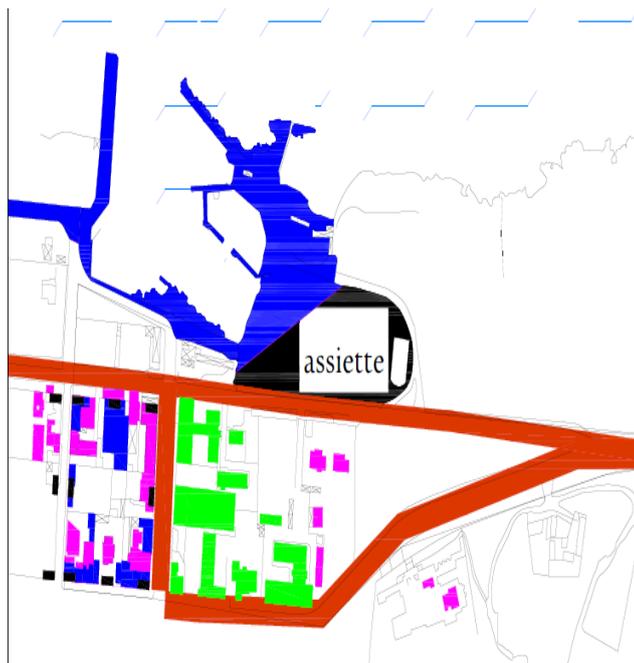
Afin d'avoir un bon fonctionnement ; les différentes fonctions seront disposées en fonction de leur relation et leur caractéristique pour obtenir une continuité et une complémentarité.

#### ➤ Flexibilité :

Elle devrait garantir à l'équipement une adaptation aux nouveaux changements opérés sur l'espace et aux nouvelles exigences, afin de prévoir les différentes modifications, elle se traduit par la structure qui réduirait au maximum les contraintes d'aménagement de l'espace et la modularité de l'ensemble des composants constructifs.

#### ➤ Hiérarchie :

Le projet présente un programme riche et une diversité de fonctions qui nécessite une hiérarchisation dans la disposition de ces derniers afin que l'on puisse distinguer les fonctions primaires et secondaires, des fonctions calmes et bruyantes.



Carte2 : Limite de périmètre

Source :pdau

## 5.2. Les concepts liés à l'architecture :



### **La géométrie :**

C'est un matériel aidant à matérialiser les différentes valeurs physiques (bloc) et les valeurs naturelles (espace vert)

### ➤ **La perméabilité :**

Elle assure la relation de l'équipement avec son environnement à travers ces différents accès (piéton et mécanique) et les relations fonctionnelles entre les différentes entités internes ; elle peut se traduire à travers les relations visuelles internes de l'équipement.

### ➤ **Les parcours :**

Les parcours influent sur l'individu et dévoilent les caractéristiques spatiales et formelles du milieu dans lequel nous évoluons. Dans un parcours, les images peuvent se distinguer d'après la qualité de leur structure, la façon dont les parties sont disposées et liées, donc dans l'espace inconnu exige des éléments de repère et d'ancrage permettant une orientation aisée.

### ➤ **La transparence :**

Elle renforce l'accessibilité et implique la notion de continuité visuelle, c'est une façon de découvrir l'espace avant même de le franchir.

### ➤ **L'ouverture :**

Le projet par sa fréquentation par une population venue des quatre coins du monde doit être un équipement qui s'ouvre sur le monde extérieur. Cette ouverture va donner plus de liberté aux visiteurs afin qu'ils ne sentent pas cloisonnés.

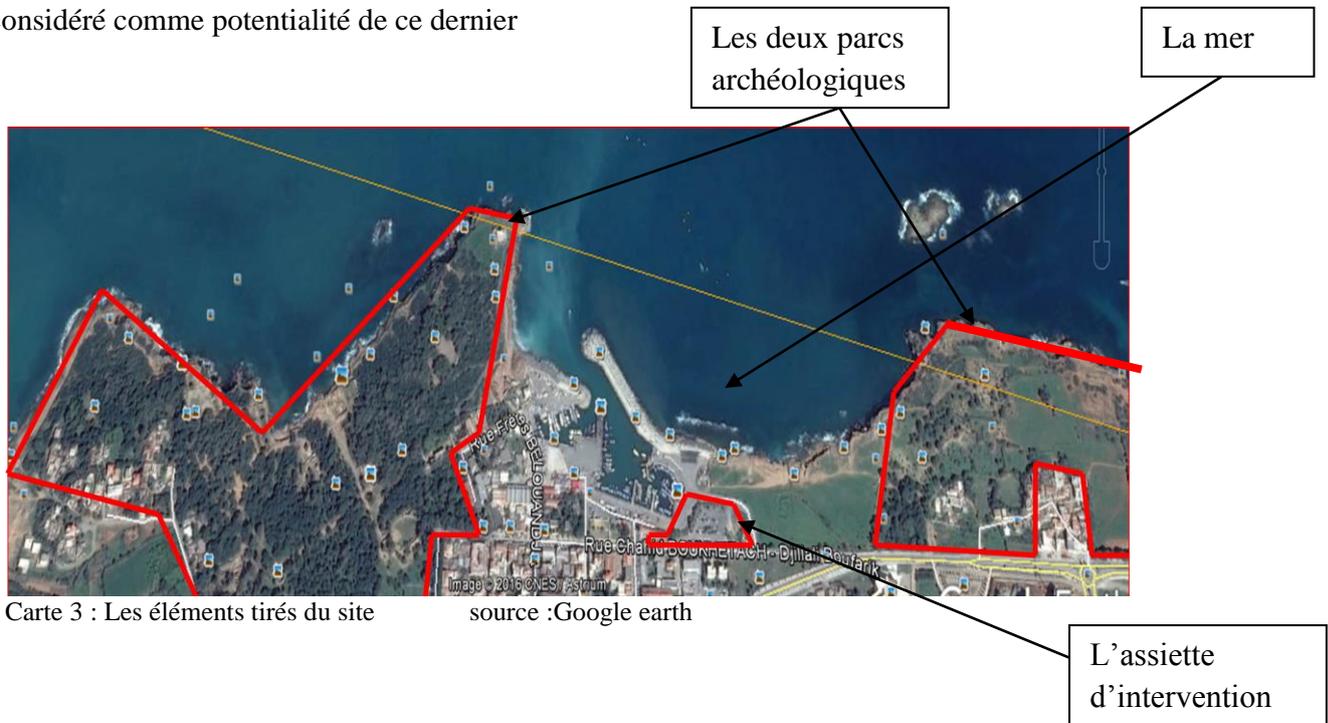
### ➤ **Identité :**

Le projet doit refléter la société et la ville dont il fait partie. Chaque personne doit s'identifier par rapport à ce dernier, ce que nous induisons qu'il faut composer au maximum avec son contexte et les groupes sociaux afin de ne pas les bousculer.

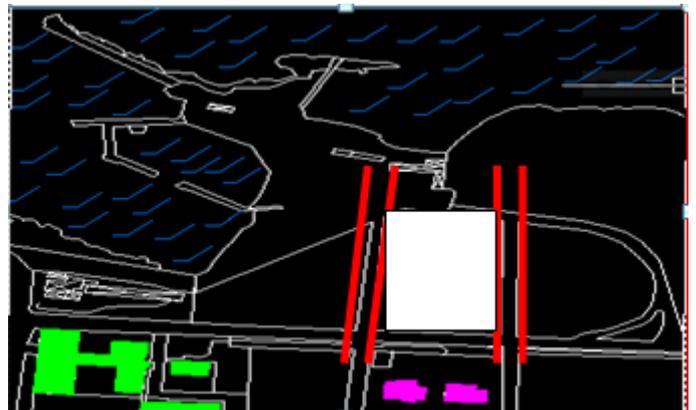
## 6. GENESE DE PROJET

### 6.1. Les éléments tirés du site

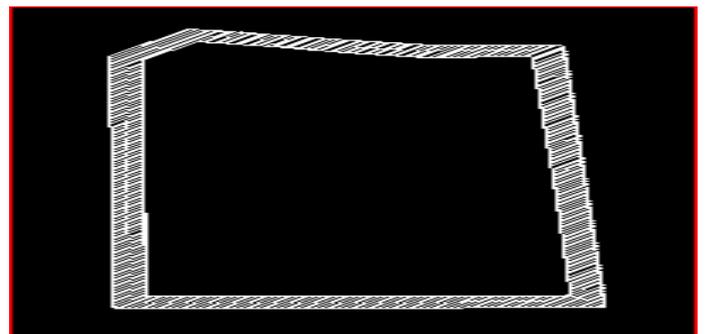
Dans la genèse de notre projet on a tiré des éléments a partir du site d'intervention qui sont considéré comme potentialité de ce dernier



**Etape 01 :** on a prolongé les deux voies secondaires de la ville en face notre site d'intervention en continuité avec la trame urbaine de la ville, donc Notre parcelle sera divisée en trois parties et notre projet sera implanté en partie en milieu

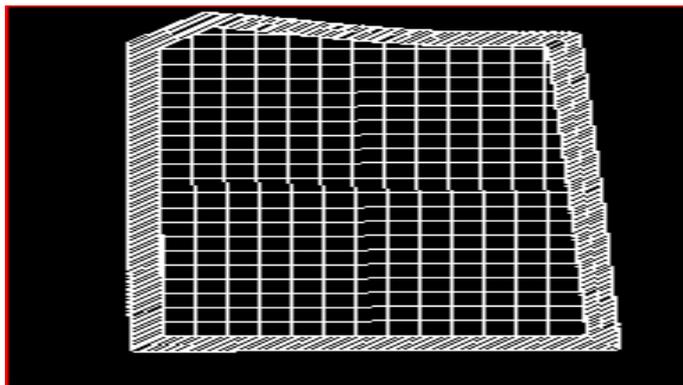


**Etape 02 :** on a fait un recule de 5 mètres Suivant les recommandations de l'urbanisme



**Etape 03:** on a tramé la parcelle par une trame

De 5 mètres suivant toujours les recommandations de l'urbanisme

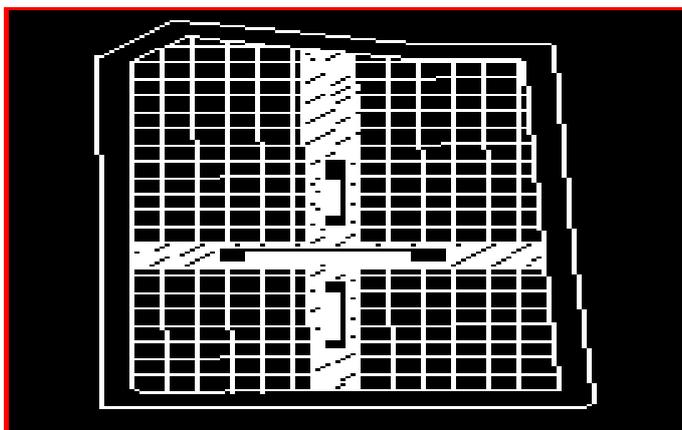


**Etape 04:** on créer deux parcours en milieux

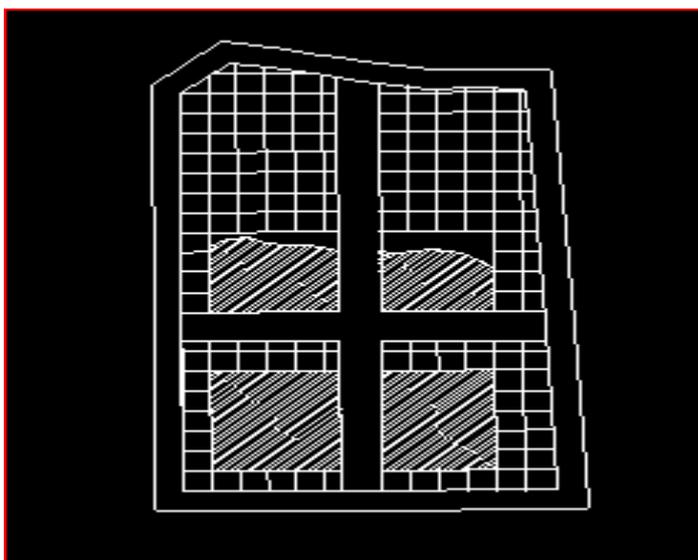
De la parcelle suivant les deux axe (cardo\_ Documanus).

Le premier parcours il permet d'avoir un perçait visuelle sur la mer et il articule les deux entités ville\_ mer .

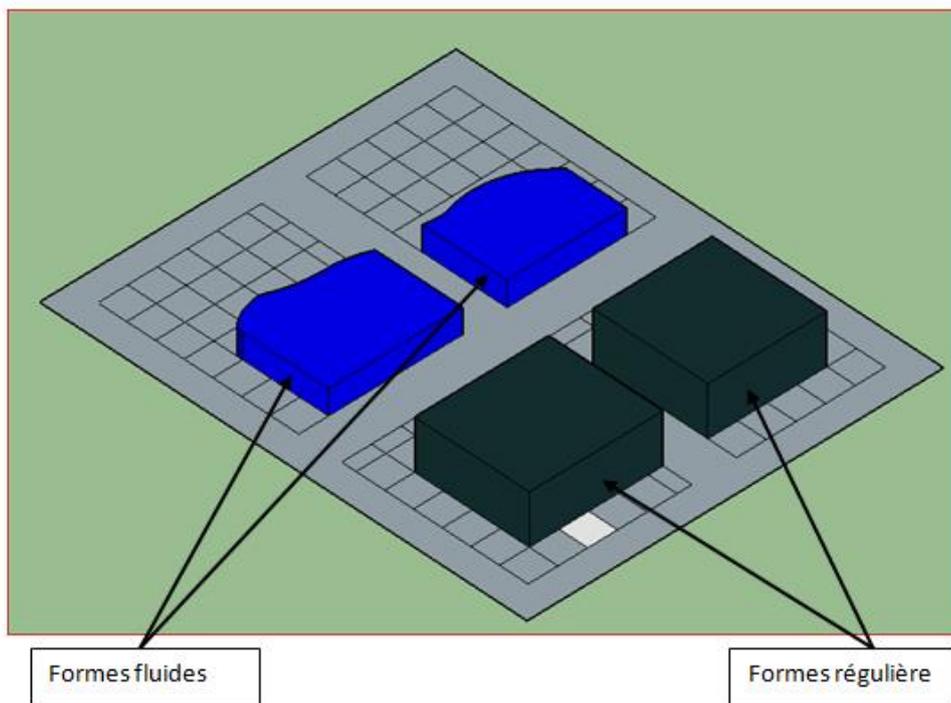
Le deuxième parallèle a la route national 11 Articule les deux parcs archéologiques



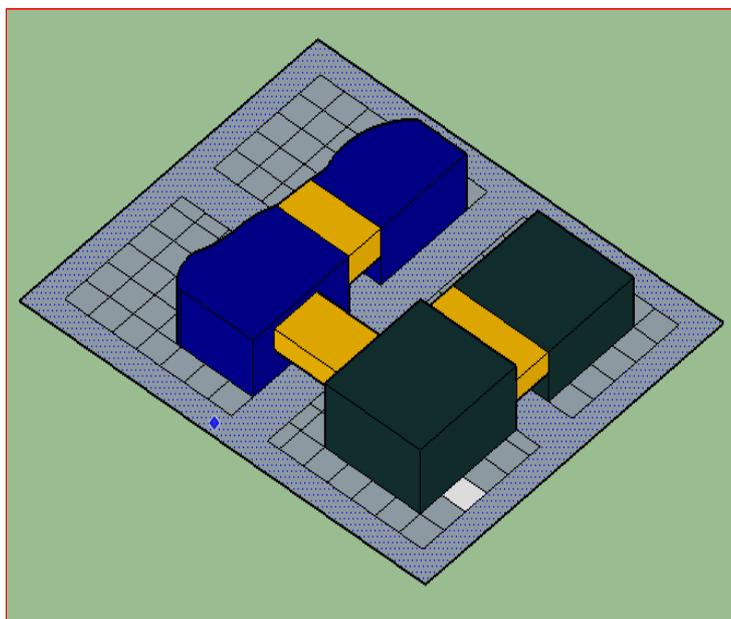
**Etape 05:** on aura quatre entités, pour les deux entités en face la route national 11 auront une forme régulière en dialogue Avec l'entité urbaine et pour les deux autres en face la mer auront une forme fluides en mouvement en dialogue avec l'entité maritime.



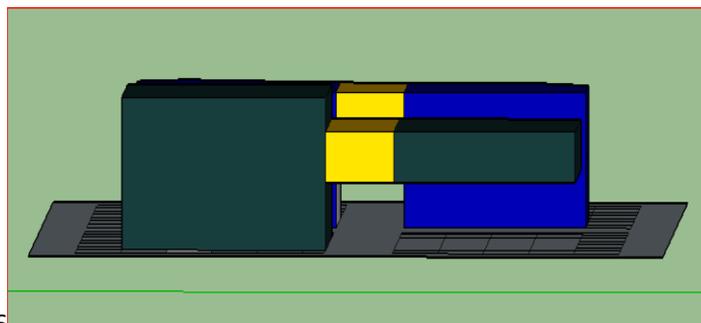
I



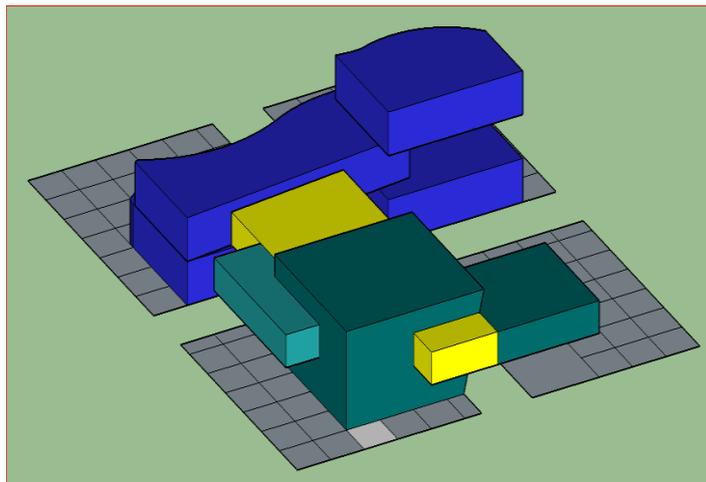
**Etape 06 :** on a articulé entres les quartes Entités par des passerelles d'abord entre les Deux formes régulières puis entre les deux formes fluides puis une autre passerelle pour articuler entre les deux formes régulières et fluides pour avoir un ensemble cohérent



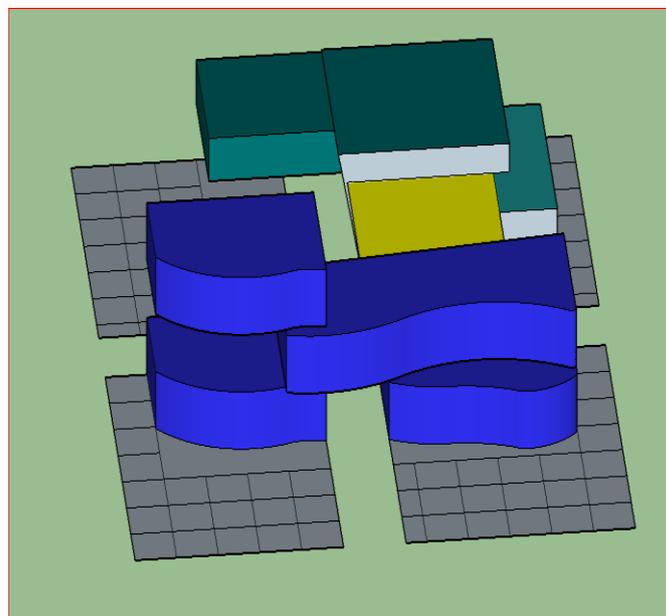
**Etape 07 :** on a soustraire la partie en rdc pour libérer de l'espace pour avoir une esplanade en rdc



Puis on a enboiter les deux formes régulières  
Et on a ajouté une forme à gauche pour avoir  
de l'équilibre et on incliné un peu les murs  
de volume centrale pour marquer l'entrée



on a remarqué que les deux formes fluides  
sont massives donc on décompose la forme à  
gauche en deux volumes égaux le volume  
au-dessus sera soutenu par des pilotis



## 6.2. Description du projet

Notre projet (centre culturel) s'inscrit dans un paysage exceptionnel, à proximité des milieux riches (marin, terrestre, archéologique) sa localisation permet de recréer la liaison entre les deux parcs archéologiques et aussi entre la ville et la mer et aussi afin de rehausser l'image de la ville de Tipaza comme une ville touristique, donc notre projet a un objectif principal c'est de mettre en valeur les deux parcs archéologiques de Tipaza.

### **6.3. La composition volumétrique du projet**

La composition volumétrique du projet se présente comme un ensemble de formes régulière et fluides, le volume en face la ville à une forme régulière en dialogue avec la ville, quant à celui du côté mer il exprime une métaphore, d'une vague en mouvement.

Avec un gabarit de R+2,

Le projet est fragmenté en multitude d'entité distinctes afin d'éviter l'effet de masse et avoir un jeu entre le plein et le vide

Les différentes entités du projet sont reliées entre elles par des passerelles.

### **6.4. L'organisation spatiale du projet**

Notre centre culturel avec un gabarit R+2, le rez de chaussé est composé par trois entités, une entité d'accueil après l'entrée et deux autres entité c'est l'exposition, auditorium et les espaces de consommations, le premier étage est composé par l'exposition et les ateliers de travail plus une terrasse accessible donnant sur mer plus l'administration et au deuxième étage on a une bibliothèque et un espace de consommation accessible vers une terrasse donnant sur mer. Donc notre projet était une réponse aux différents problèmes repérés du contexte et soulevés par les habitants

### **6.5. La lecture des façades**

Les façades élaborées de manière contemporaine sont réfléchies et significative par rapport au contexte et le paysage. Pour les façades donnant sur les deux parcs archéologiques, on a rappelé un peu l'architecture romaine par l'utilisation des colonnes, mosaïques et pour la façade donnant sur mer on a utilisé des ouvertures en longueur pour le perçait visuelle profitant des vues sur mer et pour la façade donnant sur la ville des simples ouvertures en continuité avec la ville.

### **6.6. Choix structurels et constructifs**

Afin de répondre aux exigences formels et programmatique, on utilisé deux systèmes constructif béton armé pour la forme régulière de projet et pour les formes fluides on a utilisé structure métallique, elle ne permet d'avoir des espaces de grande portée, avec une rapidité d'exécution.

### **Conclusion générale**

A l'instar du patrimoine naturel, le patrimoine archéologique n'est pas renouvelable. Une fois détruit, il est donc important de renouveler les approches de sa conservation et de sa valorisation.

Cette étude a abordé la question de la prise en considération des sites archéologiques, ceci a été possible à travers l'identification des mesures et des dispositifs intégrés, intéressant la protection et la valorisation des sites archéologiques. L'étude a concerné, en premier lieu, les sites archéologiques en général. Ils ont été considérés comme une ressource nécessitant à la fois la préservation et la valorisation. Ensuite, les résultats obtenus ont été projetés sur un territoire spécifique celui de la wilaya de Tipaza.

La ville de Tipaza, très riche en vestiges archéologiques, surtout antiques, paraît un cas d'étude représentatif pour ce genre de recherche.

Le projet d'un centre culturel comme moyen architectural vise principalement à créer des espaces qui permettent la mise en valeur de patrimoine archéologique de Tipaza et faire rattacher le public à son identité, sa mémoire et son histoire et améliorer sa qualité de vie.

À terme de ce mémoire nous pouvons conclure que la mise en valeur du patrimoine archéologique peut contribuer à une meilleure connaissance et compréhension auprès du grand public.

## Bibliographie

### Ouvrages

- 1- Delestre X, 2009, *Introduction à l'archéologie*, Direction de la publication universitaire, Guelma, P. 19. P25
- 2- Service Urbanisme & Patrimoine ± Ville de Sommières, Bruno BARTHEZ PDF Page 06
- 3- Simon Santerre, Archéologue, *La mise en valeur du patrimoine archéologique des fortifications au Québec, 2011*
- 4- Direction de la Planification et de l'Aménagement du territoire 2007 (DPAT 2007)
- 5- Révision PDAU 2006 Tipasa document écrit.
- 6- Les Monuments Antiques de l'Algérie publiés par STEPHANE GSELL en 1901, Paris, Tome 1.
- 7- J. HEURGON, Nouvelles recherches à Tipasa, ville de la Maurétanie Césarienne, dans *Mél. Ec. Fr. de Rome XLVII*, 1930, p. 182-201
- 8- Les Monuments Antiques de l'Algérie publiés par STEPHANE GSELL en 1901, Paris, Tome 1.
- 9- J. HEURGON, Nouvelles recherches à Tipasa, ville de la Maurétanie Césarienne, dans *Mél. Ec. Fr. de Rome XLVII*, 1930, p. 182-201
- 10- Texier, *Revue archéologique*, III, 1847, p. 728. Gsell, *Mélanges de l'École française de Rome*, XIV, 1894, p. 355.
- 11- Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIV, 1894, p. 345-353.

### Mémoires

1. ABDELLI Hakim et SEBKI Mohamed Nadir « Pour la revalorisation des sites archéologiques de Tipasa » MÉMOIRE DE MASTER 2 EN ARCHITECTURE, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
2. Hafsi F.Z, « Pour une conservation intégrée des sites archéologiques dans la politique de l'aménagement du territoire », mémoire de magister Université Mentouri .
3. Mustapha BOUKHELIFA, Contribution à la modélisation de la réalisation « pluie débit » en absence de données hydrométrique : cas d'une ville urbaine (Tipasa) 2011 , ENS Hydraulique Arbaoui Abdellah
4. IZZA-GUIRI Fatiha, les nouveaux modèles de la muséologie active appliqués à la présentation des sites archéologiques, cas du site archéologique de Tipasa (Algérie), UMMTO 2011
5. Belkacem R, Plaidoirie pour une continuité historique, PFE , Université Mouloud Mammeri Tizi Ouzou. Juin 2003

### Sites internet

1. [https://www.google.dz/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwif5sXCmvTTAhXMWxoKHZ0pD-gQFggI1MAA&url=http%3A%2F%2Fwww.maxisciences.com%2Farch%25E9ologie%2F&usg=AFQjCNH\\_kRhQbmVxr1ZCl\\_pYMBwORJrqqg&sig2=Oc69kqBhWvLrxgsqNm114g](https://www.google.dz/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwif5sXCmvTTAhXMWxoKHZ0pD-gQFggI1MAA&url=http%3A%2F%2Fwww.maxisciences.com%2Farch%25E9ologie%2F&usg=AFQjCNH_kRhQbmVxr1ZCl_pYMBwORJrqqg&sig2=Oc69kqBhWvLrxgsqNm114g)
2. [https://www.google.dz/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwjWjf2Wm\\_TTAhXBWBoKHcyZBbkQFgghMAA&url=https%3A%2F%2Frm.co.e.int%2FCoERMPublicCommonSearchServices%2FDisplayDCTMContent%3FdocumentId](https://www.google.dz/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwjWjf2Wm_TTAhXBWBoKHcyZBbkQFgghMAA&url=https%3A%2F%2Frm.co.e.int%2FCoERMPublicCommonSearchServices%2FDisplayDCTMContent%3FdocumentId)

[%3D090000168007bd31&usg=AFQjCNEzB7wXaElFcIJgXYRjHwflk1vERQ&sig2=mT\\_wqu8\\_1XIVgOF3zCzCw](#)

3. <https://www.google.dz/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwiJhLGNnfTTAhWFvRoKHQxrBuAQFgghMAA&url=http%3A%2F%2Fwhc.unesco.org%2Ffr%2Flist%2F193%2F&usg=AFQjCNG8YFVVudFPkBczqY1ib7r3g-QXuQ&sig2=vxrNykHsLwYTJbH51t0B8w>.
4. <https://www.google.dz/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwiJhLGNnfTTAhWFvRoKHQxrBuAQFgghMAA&url=http%3A%2F%2Fwhc.unesco.org%2Ffr%2Flist%2F193%2F&usg=AFQjCNG8YFVVudFPkBczqY1ib7r3g-QXuQ&sig2=vxrNykHsLwYTJbH51t0B8w>.
5. [https://www.google.dz/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKpw-yhpPTTAhUIbBoKHbW\\_CN4QFgghMAA&url=https%3A%2F%2Frm.coe.int%2FCoERMPublicCommonSearchServices%2FDisplayDCTMContent%3FdocumentId%3D090000168007bd31&usg=AFQjCNEzB7wXaElFcIJgXYRjHwflk1vERQ&sig2=Hn8UmAkKs3ZbGOPYhdiCIQ](https://www.google.dz/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKpw-yhpPTTAhUIbBoKHbW_CN4QFgghMAA&url=https%3A%2F%2Frm.coe.int%2FCoERMPublicCommonSearchServices%2FDisplayDCTMContent%3FdocumentId%3D090000168007bd31&usg=AFQjCNEzB7wXaElFcIJgXYRjHwflk1vERQ&sig2=Hn8UmAkKs3ZbGOPYhdiCIQ)
6. [https://www.google.dz/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwib8rqOs\\_zTAhVI2BoKHTo5BdAQFgglMAA&url=http%3A%2F%2Fwww.culturecommunication.gouv.fr%2FThemes%2FArcheologie%2FQu-est-ce-que-l-archeologie&usg=AFQjCNFbIOSIMxe4a110HZ0qDPt0M\\_oSjQ&sig2=3yqeRzfdvvsUUuxTEwcSw](https://www.google.dz/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwib8rqOs_zTAhVI2BoKHTo5BdAQFgglMAA&url=http%3A%2F%2Fwww.culturecommunication.gouv.fr%2FThemes%2FArcheologie%2FQu-est-ce-que-l-archeologie&usg=AFQjCNFbIOSIMxe4a110HZ0qDPt0M_oSjQ&sig2=3yqeRzfdvvsUUuxTEwcSw). Consulté en février 2017
7. [https://www.google.dz/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=2&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwiAjOvks\\_zTAhWF7hoKHbhwA6wQFgguMAE&url=http%3A%2F%2Fwww.cenblog.net%2Fphilosophie%2F137375-6593737-de-archeologie-pour-vos-vacances-&usg=AFQjCNER-te9t\\_zQmD8P-ecdXmjfisQJfw&sig2=NQVUakgqnDKHDbVtDnjSzQ](https://www.google.dz/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=2&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwiAjOvks_zTAhWF7hoKHbhwA6wQFgguMAE&url=http%3A%2F%2Fwww.cenblog.net%2Fphilosophie%2F137375-6593737-de-archeologie-pour-vos-vacances-&usg=AFQjCNER-te9t_zQmD8P-ecdXmjfisQJfw&sig2=NQVUakgqnDKHDbVtDnjSzQ).
8. [https://www.google.dz/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=2&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwjMopf8s\\_zTAhUJ0hoKHRkdAewQFggnMAE&url=http%3A%2F%2Fwww.f-e-p.net%2Finformations%2F1%27archeologie.html&usg=AFQjCNEQRRKDJr7P7j9zfxBRHRS2BA43g&sig2=t65bi58vIFYDKGJ5on22sg](https://www.google.dz/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=2&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwjMopf8s_zTAhUJ0hoKHRkdAewQFggnMAE&url=http%3A%2F%2Fwww.f-e-p.net%2Finformations%2F1%27archeologie.html&usg=AFQjCNEQRRKDJr7P7j9zfxBRHRS2BA43g&sig2=t65bi58vIFYDKGJ5on22sg).
9. [https://www.google.dz/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwjJ8pugftzTAhVFXBoKHUBkCqYQFgghMAA&url=https%3A%2F%2Fwww.mcc.gouv.qc.ca%2Findex.php%3Fid%3D5101&usg=AFQjCNFp1YNddf03\\_IY8bILiR1XXhK-G-A&sig2=T6kaUHiW9nRbWGEtF2li5w](https://www.google.dz/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwjJ8pugftzTAhVFXBoKHUBkCqYQFgghMAA&url=https%3A%2F%2Fwww.mcc.gouv.qc.ca%2Findex.php%3Fid%3D5101&usg=AFQjCNFp1YNddf03_IY8bILiR1XXhK-G-A&sig2=T6kaUHiW9nRbWGEtF2li5w).
10. [https://www.google.dz/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwi97fiP8\\_zTAhXDWxoKHQ9TCCQFgggMAA&url=https%3A%2F%2Fwww.icomos.org%2Frisk%2Fworld\\_report%2F2000%2Ftrends\\_fre.htm&usg=AFQjCNHkzQD-n7bwz8AdOMo4OH\\_IBYgBZw&sig2=n1u5oeT\\_F5lyKgsbi1hlig](https://www.google.dz/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwi97fiP8_zTAhXDWxoKHQ9TCCQFgggMAA&url=https%3A%2F%2Fwww.icomos.org%2Frisk%2Fworld_report%2F2000%2Ftrends_fre.htm&usg=AFQjCNHkzQD-n7bwz8AdOMo4OH_IBYgBZw&sig2=n1u5oeT_F5lyKgsbi1hlig).
11. <http://www.lemonde.fr/climat/article/2016/05/26/le-changement-climatique>.
12. [https://www.google.dz/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwj1\\_p2U9PzTAhXBChoKHSsKBfYQFgghMAA&url=http%3A%2F%2Fwww.voyageurs-du-net.com%2Fle-tourisme-de-masse-une-maladie-fatale&usg=AFQjCNGtFUyitjy8aetmFlfrnInvpjxIaA&sig2=EgXSMxAGNdbEeGwhv4qdyg](https://www.google.dz/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwj1_p2U9PzTAhXBChoKHSsKBfYQFgghMAA&url=http%3A%2F%2Fwww.voyageurs-du-net.com%2Fle-tourisme-de-masse-une-maladie-fatale&usg=AFQjCNGtFUyitjy8aetmFlfrnInvpjxIaA&sig2=EgXSMxAGNdbEeGwhv4qdyg).
13. [https://www.icomos.org/risk/world\\_report/2000/trends\\_fre.htm](https://www.icomos.org/risk/world_report/2000/trends_fre.htm).
14. <https://www.google.dz/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwj5OrI9PzTAhVF0hoKHSfeBhcQFgghMAA&url=http%3A%2F%2Fwww.djaziress.com%2Ffr%2Flemidi%2F111130802&usg=AFQjCNH3QrNSuEibyfqLsHChbVURgbS4WA&sig2=mPW3OeFfBPVyO7WMzP1qAg>
15. [http://arvha.org/euromed/sp2/synthes/pack\\_model/right\\_1c2\\_alg.htm](http://arvha.org/euromed/sp2/synthes/pack_model/right_1c2_alg.htm)
16. <http://fr.slideshare.net/bibaarchitecte/memoire-tipasa>
17. <http://tipaza.typepad.fr>
18. <http://whc.unesco.org/fr/list/193/documents/>.
19. [https://search.yahoo.com/yhs/search?hspart=Lkry&hsimp=yhs-newtab&u\\_ip=154.121.251.94&type=YHS\\_SI\\_4600&%20p=Attrib](https://search.yahoo.com/yhs/search?hspart=Lkry&hsimp=yhs-newtab&u_ip=154.121.251.94&type=YHS_SI_4600&%20p=Attrib).
20. [https://search.yahoo.com/yhs/search?hspart=Lkry&hsimp=yhs-newtab&u\\_ip=154.121.251.94&type=YHS\\_SI\\_4600&%20p=Cl](https://search.yahoo.com/yhs/search?hspart=Lkry&hsimp=yhs-newtab&u_ip=154.121.251.94&type=YHS_SI_4600&%20p=Cl).

## **Documents administratifs**

- 1- Article 28 de la Loi n° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel
- 2- Loi sur les biens culturels, Québec, 1972(en ligne)  
<http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=1003#c4146>.
- 3- Article n° 1,2 de l'ordonnance du 4 mars 1993, Belgique.
- 4- PDAU 2007 Tipasa.

## **Colloques, séminaires, rapports, revues**

- 1- Analyse de la législation patrimoniale Algérienne, Rafik Aribi. Ecole Polytechnique d'architecture et d'urbanisme d'Algérie
- 2- Lambert Ph, Stewart A (Dir).1992, *Montréal, ville fortifiée au 18ème siècle*. Montréal, Centre Canadien d'architecture.
- 3- Soland P, architecte paysagiste, *URBAN SOLAND, Projet de design et réalisation en milieu urbain* 2010.
- 4- De la recherche à la mise en valeur, le parc archéologique de Frgellae , Giovanna Battaglini, université de Pérouse, 2006
- 5- Rapport de mission conjointe Centre du Patrimoine Mondial – ICOMOS sur le site de TIPASA (Algérie) Azédine Beschaouch, Jean-Pierre Braun Mars 2006
- 6- Chayani Mehdi , Conservatoire National de donnée 3D de la plateforme technologique 3D Archéovision (Université Bordeaux III)
- 7- Mehdi Chayani , Un consortium 3D pour les SHS , Université de bordeaux , article publié le 28 mai 2015.

## Liste des Abréviations

**3D** : Trois dimensions

**CNRS** : Centre numérique et de recherche scientifique

**E.U** : Euro monétaire

**ENS** : Ecole normale supérieure

**HQE** : Haute qualité environnementale

**ICOMOS**: International Council on Monuments and Sites

**ICONEM** : Petite, moyenne entreprise d'une dizaine de personnes, qui a pour métier de modéliser des sites archéologiques menacés

**INRIA** : institut National de Recherche en Informatique et en Automatique

**PDAU** : Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme

**POS** : Plan d'occupation au sol

**PSMV** : Plan de sauvegarde et de mise en valeur

**PSMVSA** plan de sauvegarde et de mise en valeur des sites archéologique

**RN** : Route nationale

**SHS** : Sciences humaines et Sociales

**UNESCO** : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la Culture

**Cintoo 3D** : *Petite*, moyenne entreprise de modélisation 3d